



**Ministère de la Planification
du Développement**

GUIDE D'INTEGRATION DE LA DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE DANS LA PLANIFICATION NATIONALE

Novembre 2015



Sommaire

Sommaire	2
Liste des acronymes et sigles.....	3
Liste des encadrés	4
Liste de tableau	4
Liste des annexes.....	4
Préface	5
Introduction.....	7
Chapitre 1 : Généralités.....	9
1.1. Contexte d'élaboration du guide.....	9
1.2. Objectif général	10
1.3. Objectifs spécifiques	10
1.4. Groupe cible du guide	10
1.5. Définition des concepts clés	11
1.6. Les différents types d'intégration.....	13
1.7. Cadre de référence de la dynamique démographique	13
1.8. Structure du guide	14
1.9. Population et développement.....	14
Chapitre 2 : Processus général d'intégration de la dynamique démographique dans le processus d'élaboration des politiques publiques/sectorielles	18
2.1. Phase 1 : Préparation du processus de planification.....	19
2.2. Phase 2 : Analyse diagnostique	24
2.3. Phase 3 : Choix stratégiques.....	30
2.4. Phase 4 : Programmation pluriannuelle	32
2.5. Phase 5 : Définition des modalités de mise en œuvre et de suivi-évaluation .	34
2.6. Phase 6 : Rédaction, validation et adoption	36
Chapitre 3 : Processus d'intégration des thèmes spécifiques.....	39
3.1. Processus d'intégration des questions d'égalité et équité du genre en relation avec la dynamique démographique dans les politiques publiques.....	39
3.2. Processus d'intégration des questions des droits humains en relation avec la dynamique démographique dans les politiques publiques	43
Conclusion.....	45
Bibliographie	47
Annexes.....	49

Liste des acronymes et sigles

<i>BAD</i>	: <i>Banque Africaine de Développement</i>
<i>BMZ</i>	: <i>Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement</i>
<i>BP</i>	: <i>Budget-Programme</i>
<i>CDMT</i>	: <i>Cadre de Dépenses à Moyen Terme</i>
<i>CIPD</i>	: <i>Conférence Internationale sur la Population et le Développement</i>
<i>DEP</i>	: <i>Direction des Etudes de Population</i>
<i>DGPD</i>	: <i>Direction Générale de la Planification et du Développement</i>
<i>DUDH</i>	: <i>Déclaration Universelle des Droits de l'Homme</i>
<i>EDST</i>	: <i>Enquête Démographique et de Santé du Togo</i>
<i>ESD</i>	: <i>Enquêtes Sociodémographique</i>
<i>FEE-DD</i>	: <i>Fonds d'Etudes et d'Experts - Dynamique Démographique</i>
<i>FFOM</i>	: <i>Forces- Faiblesses- Opportunités- Menaces</i>
<i>GIZ</i>	: <i>Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Coopération technique)</i>
<i>INSEED</i>	: <i>Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques</i>
<i>MPD</i>	: <i>Ministère de la Planification du Développement</i>
<i>MPDAT</i>	: <i>Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire</i>
<i>ODD</i>	: <i>Objectifs de Développement Durable</i>
<i>OIM</i>	: <i>Organisation Internationale pour les Migrations</i>
<i>PAP</i>	: <i>Programme d'Actions Prioritaires</i>
<i>PIP</i>	: <i>Programme d'Investissements Publics</i>
<i>PNB</i>	: <i>Produit National Brut</i>
<i>PNDS</i>	: <i>Plan National de Développement Sanitaire</i>
<i>PNP</i>	: <i>Politique Nationale de la Population</i>
<i>PP</i>	: <i>Politique(s) Publique(s)</i>
<i>PPBESE</i>	: <i>Planification –Programmation-Budgétisation- Exécution- Suivi-Evaluation</i>
<i>QUIBB</i>	: <i>Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être</i>
<i>RGPH</i>	: <i>Recensement Général de la Population et de l'Habitat</i>
<i>SCAPE</i>	: <i>Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi</i>
<i>SEPO</i>	: <i>Succès-Echecs-Potentialités-Obstacles</i>
<i>TDR</i>	: <i>Termes de Référence</i>
<i>UA</i>	: <i>Union Africaine</i>
<i>UNFPA</i>	: <i>Fonds des Nations Unies pour la Population</i>
<i>UGP</i>	: <i>Unité de Gestion et de Pilotage</i>

Liste des encadrés

<i>Encadré 1 : Grille d'analyse de la prise en compte de la dynamique démographique dans la phase préparatoire</i>	23
<i>Encadré 2 : Grille d'analyse de la prise en compte de la dynamique démographique dans la phase d'analyse diagnostique</i> :.....	29
<i>Encadré 3 : Grille d'analyse de la prise en compte de la dynamique démographique dans la phase du choix stratégique</i> :.....	31
<i>Encadré 4 : Grille d'analyse de la prise en compte de la dynamique démographique dans la phase de programmation pluriannuelle</i> :.....	33
<i>Encadré 5 : Grille d'analyse de la prise en compte de la dynamique démographique dans la phase des modalités de mise en œuvre et de suivi-évaluation</i> :.....	36
<i>Encadré 6 : Grille d'analyse de la prise en compte de la dynamique démographique dans la phase de rédaction et validation à travers une série de questionnement</i> :...	38
<i>Encadré 7 : Grille d'analyse de la prise en compte du genre dans les phases d'élaboration des politiques</i>	42

Liste de tableau

Tableau 1 : Quelques variables décrivant les aspects de la dynamique démographique.....	27
---	----

Liste des annexes

Annexe 1 : Glossaires.....	50
Annexe 2 : Tableau récapitulatif du processus de prise en compte de la dynamique démographique.....	56
Annexe 3 : Outils usuels utilisés pour la planification	59
Annexe 4 : Modules de formation	65

Préface

Le gouvernement togolais a résolument opté pour l'intégration de la dynamique démographique dans les politiques et programmes de développement. Cette tendance donne une nouvelle orientation aux actions de développement économique et social dans notre pays.

En vue de faciliter son appropriation par les ministères et secteurs de développement, le gouvernement, à travers le ministère chargé de la planification du développement, a élaboré un guide permettant de prendre en compte la dynamique démographique dans les politiques publiques nationales et locales.

Le « Guide d'intégration de la dynamique démographique » ainsi dénommé est conçu selon le modèle du guide méthodologique de planification. Dans le processus d'élaboration des politiques publiques nationales et locales, ce guide méthodologique standard recommande six phases à savoir : la phase de préparation du processus de planification, la phase d'analyse diagnostique, la phase de choix stratégique, la phase de programmation pluriannuelle, la phase de définition des modalités de mise en œuvre et de suivi-évaluation et la phase de rédaction et validation. Le guide d'intégration de la dynamique démographique est conçu non seulement en respectant les six phases, mais aussi en indiquant à chaque niveau comment prendre en compte les questions de population.

L'élaboration d'une politique sensible à la dynamique démographique sera la preuve que le département ministériel ou le secteur tient réellement compte de la dimension population dans ses approches et ses stratégies d'action.

La prise en compte dans la chaîne PPBESE est indispensable pour tout ministère. A cet effet, la nécessité d'une même compréhension de la dynamique démographique par les acteurs s'impose.

L'élaboration de ce guide répond ainsi, au besoin de créer les conditions optimales d'accélération de la croissance économique. Il ne fait l'ombre d'aucun doute que l'option prise par le Togo en se dotant d'une Stratégie de Croissance Accélérée et de

Promotion de l'Emploi (SCAPE) ne produira pleinement les impacts attendus que si les options de croissance intègrent la dimension population dont les politiques de développement doivent en être les garants. Les politiques publiques doivent dans le contexte de la SCAPE promouvoir une croissance économique qui soit à terme partagée par l'ensemble des couches de la population.

Le gouvernement togolais exprime sa profonde gratitude à la République Fédérale d'Allemagne. Nous adressons particulièrement nos vifs remerciements au Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) pour son appui financier et à la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) pour son appui technique à travers le projet du « Fonds d'Etudes et d'Experts : Dynamique Démographique (FEE DD »). Nos remerciements vont également à tous les acteurs de développement pour leur contribution active au processus d'élaboration du présent guide.

Nous exhortons tous les intervenants à s'approprier ce guide, qui est un outil pratique de planification et de gestion du développement durable.

Le Ministre de la Planification du
Développement



Kossi ASSIMAIDOU

Introduction

Au cours de ces dernières années, la reconnaissance de plus en plus généralisée de l'interdépendance entre les facteurs démographiques et les facteurs de développement s'est accompagnée d'une prise de conscience croissante, de la nécessité de tenir compte des questions de dynamique démographique dans la planification du développement économique et social. Malgré ce consensus, les variables démographiques n'ont pas encore reçu toute l'attention qu'elles méritent dans l'élaboration des politiques, plans et programmes de développement. Dans les cas où il a été tenu compte de ces variables dans le processus de planification, on s'est très souvent contenté de faire intervenir des indicateurs globaux tels que le taux de croissance ou l'effectif de la population.

S'il n'était pas tenu pleinement compte de la dynamique démographique dans la planification du développement, c'est parce que certaines conditions préalables n'étaient pas remplies et notamment du manque de données fiables sur l'évolution et la structure de la population. Cette lacune tant à être comblée à travers le renforcement des institutions de planification, de statistiques ainsi que de démographie. En effet, le consensus de l'Union Africaine (UA) sur les données de mars 2015 a montré la volonté des pays africains à aller vers une révolution des données¹ en permettant la création d'un écosystème de données² qui à terme, permettrait de disposer de plus de données fiables et désagrégées à tous les niveaux.

La Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) de 1994 a affirmé l'interdépendance entre les questions de population et les facteurs de développement, et a souligné que les mesures et les politiques devraient être

¹ Révolution de données : Il s'agit d'une mutation profonde qui se manifeste par une meilleure exploitation des données dans l'objectif d'influencer les prises de décisions en matière de développement, avec une attention particulière accordée au développement d'une culture d'utilisation des données. Le processus d'implication d'une grande diversité de communautés d'utilisateurs de données, ainsi que de sources de données, d'outils et des technologies innovantes en matière de données, visant à produire des données désagrégées permettant la prise de décision, la fourniture de services, l'engagement des citoyens et l'information permettant à l'Afrique de s'approprier de son propre récit.

² Ecosystème de données : il s'agit d'un ensemble réunissant diverses communautés d'utilisateurs des données, tous les types de données (traditionnelles et modernes), des institutions, des cadres juridiques et politiques, des technologies et outils innovants, qui interagissent pour permettre la réalisation de la révolution des données.

fondées sur la reconnaissance de cette interdépendance. La CIPD estime également que les politiques démographiques devraient faire partie intégrante des politiques socio-économiques, et elle met l'accent sur la nécessité pour les gouvernements et les décideurs de tenir compte, lors de l'élaboration de leurs politiques de développement économique et social, de certains facteurs démographiques tels que les tendances démographiques, la structure de la population, la répartition géographique de la population, la migration et les données de l'état civil. La CIPD recommande la planification autonome³ au sein des familles. Les politiques de développement agissent sur les opportunités et les défis de la population et non plus sur la taille de la population.

Le Togo depuis 1998 s'est doté d'une Politique Nationale de Population en vue d'apporter des directives claires en matière de population dans ses politiques de développement. Cependant, la situation socio-politique qu'a connue le Togo de 1998 à 2005 n'a pas permis la mise en œuvre de cette politique dans la réalité.

L'analyse de la situation issue de l'état des lieux⁴ ayant montré la prise en compte insuffisante des questions de population dans les plans de développement alors que l'opérationnalisation de cette politique est du ressort des secteurs ministériels, il s'avère nécessaire de mettre à la disposition de ceux-ci des outils utiles à la prise en compte des préoccupations nationales.

Le « guide d'intégration de la dynamique démographique » dans les politiques de développement vient à point nommé pour donner aux planificateurs, aux acteurs nationaux et à leurs partenaires techniques et financiers un cadre de référence.

³ La planification autonome : c'est aider les femmes, les hommes et les adolescents à appréhender et défendre leur droit à la planification familiale ainsi qu'à engager la responsabilité de l'Etat et des autres instances politiques National et International

⁴ GIZ : Etude sur l'état des lieux de l'intégration de la dynamique démographique dans la planification au Togo, Mai 2015.

Chapitre 1 : Généralités

1.1. Contexte d'élaboration du guide

Le Gouvernement Togolais a élaboré en 2013, la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'Emploi (SCAPE) pour répondre à la vision d'aller vers un Togo émergent à l'horizon 2030.

La SCAPE considère l'intégration de la dynamique de population dans les politiques de développement comme un préalable du fait que pour être un facteur effectif de développement, la population doit être maîtrisée et en corrélation avec la croissance économique.

En effet, le niveau élevé de croissance de la population (2,4%⁵) et sa forte mobilité exercent une forte pression sur les services sociaux (santé, éducation, etc.), sur les infrastructures et sur l'environnement. Cependant, le défi démographique ne porte pas sur une politique de réduction de la natalité mais se décline en la nécessité de faire passer la population de son caractère de ressource potentielle à celui de ressource réelle pour le développement à travers :

- la prise en compte de la dynamique démographique comme vecteur endogène influençant le développement ;
- l'investissement dans le capital humain afin de réaliser le dividende démographique.

De nombreux atouts existent pour l'intégration de la dynamique démographique dans la planification du développement au Togo. Il s'agit, entre autres, de :

- l'existence d'une Politique Nationale de Population (PNP) ;
- la volonté du Gouvernement de prendre en compte les questions de dynamique de population traduite dans l'axe 3 de la SCAPE ;
- la disponibilité de plusieurs sources de données sociodémographiques, dont celles du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2010 (RGPH), l'EDST 2013 et les enquêtes QUIBB.

En 2014, un Guide méthodologique d'élaboration des politiques publiques au Togo a été élaboré par le Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MPDAT).

⁵RGPH, 2010

Le présent guide d'intégration de la dynamique démographique dans les politiques nationales au Togo apporte donc les aspects de la population au cadre général de planification ainsi défini.

1.2. Objectif général

L'objectif général de ce guide est de contribuer à une meilleure intégration de la dynamique démographique dans la planification nationale.

Il donne des orientations à toute personne impliquée dans l'élaboration des documents de planification pour le suivi et l'examen de la situation en vue de prendre effectivement en compte la dynamique démographique tout le long du processus de planification. Il sert de base à toute action de renforcement de capacités visant une meilleure intégration des questions de population dans les politiques et stratégies nationales de développement.

1.3. Objectifs spécifiques

Trois objectifs spécifiques sont assignés à ce guide :

- Présenter le processus général d'intégration de la dynamique démographique dans les documents de politiques publiques/sectorielles nationales et locales ;
- Établir les questions-clés pour une prise en compte de la dynamique démographique dans les documents de politiques publiques/sectorielles nationales et locales ;
- Suggérer les approches et outils de base à utiliser pour les documents de politiques publiques/sectorielles nationales ou locales.

1.4. Groupe cible du guide

Le Guide est élaboré pour les personnes œuvrant dans le processus de planification du développement économique et social.

1.5. Définition des concepts clés

➤ Démographie

La définition qui paraît la plus satisfaisante est fournie par le dictionnaire démographique multilingue des Nations-Unies. Selon les Nations-Unies, la démographie est une science ayant pour objet l'étude des populations humaines et traitant de leur dimension, de leur structure, de leur évolution et de leurs caractères généraux envisagés principalement du point de vue quantitatif. Cette définition souligne deux points importants :

- d'une part, la démographie étudie des populations humaines. L'être humain est l'élément insécable qui constitue l'essence des phénomènes. Quand on dit qu'il naît, vit un certain temps au cours duquel il se reproduit, se déplace et finalement meurt, on a défini l'essentiel des préoccupations d'un démographe car tout en démographie peut se ramener à ces événements fondamentaux ;
- d'autre part, dans ses études, elle privilégie les aspects quantitatifs.

➤ Transition démographique

La transition démographique fait référence aux changements que connaît la population en passant de niveaux élevés de fécondité et de mortalité à des niveaux faibles. C'est le passage d'un régime démographique traditionnel, où la fécondité et la mortalité sont élevées, à un régime moderne de fécondité et de mortalité beaucoup plus faibles. On distingue quatre phases dans la transition démographique :

Phase 1 : Natalité et mortalité élevées +/-équilibrées, Accroissement de la population faible

Phase 2 : Baisse de la mortalité, la natalité restant à son niveau élevé, Forts accroissements de la population

Phase 3 : Baisse de la natalité, accroissement de la population se ralentit

Phase 4 : Mortalité et natalité se stabilisent et s'équilibrent à nouveau mais à un niveau beaucoup plus bas que dans la première phase.

➤ **Dynamique démographique**

La dynamique démographique est l'étude des tailles de population au cours du temps. C'est l'ensemble des facteurs qui influent sur l'augmentation et la diminution de la population. Elle décrit les changements temporels des populations au niveau de leur taille, de leur composition et leur répartition géographique.

➤ **Rapport de dépendance**

Le rapport de dépendance est le rapport, au sein d'une population donnée, entre les personnes classées dans les groupes d'âge non productifs (moins de 15 ans et plus de 64 ans) et celles qui se trouvent dans les groupes d'âge économiquement productifs (15 à 64 ans).

➤ **Dividende démographique**

Le dividende démographique est la croissance potentielle de l'économie d'un pays qui résulte de l'évolution de la pyramide des âges de sa population. Le dividende démographique survient lorsque la baisse du taux de natalité entraîne des changements dans la distribution par âge d'une population ; ce qui signifie que moins d'investissements sont nécessaires pour répondre aux besoins des groupes les plus jeunes et que les adultes sont relativement plus nombreux dans la population des personnes actives. Ce phénomène crée une opportunité de croissance économique et de développement humain plus rapide pour un pays, sachant que plus de ressources sont disponibles pour être investies dans le développement économique, le bien-être familial etc...

➤ **Intégration**

L'intégration est considérée comme un processus cumulatif porteur de gestion intégrée qui suppose la prise en compte des interrelations entre la composante considérée et les systèmes politique, socioculturel et économique. Elle suppose la maîtrise des variables sur lesquelles doivent s'imprimer les changements souhaités.

1.6. Les différents types d'intégration

➤ Intégration scientifique

L'intégration scientifique se base sur les résultats des études de population et des recherches sur les conditions socio-économiques du développement. Ces résultats portant sur les facteurs de changement des conditions de vie de la population doivent être pris en compte par les planificateurs lors de l'élaboration des politiques de développement aux niveaux central, sectoriel et régional.

➤ Intégration humaine

En général, le but de toute politique qu'elle soit nationale, sectorielle, communautaire est l'amélioration des conditions de vie des populations. Cette amélioration des conditions de vie de la population ne peut aboutir sans la participation de celle-ci. Comme l'a souligné Joseph Ki- Zerbo (1990) dans l'ouvrage « Intégrer Population et Développement⁶ », c'est l'association, la participation des populations à leur développement, la prise en charge du développement par les différents sous-groupes de la population par une mobilisation sociale effective. Il faut souligner que de plus en plus, les populations à la base sont mobilisées pour leur participation et implication dans la mise en œuvre des politiques et programmes sectoriels.

➤ Intégration politique

L'intégration politique reste le domaine privilégié de l'intégration des objectifs du Programme national d'Actions en matière de population dans les Politiques économiques et sociales du développement. L'intégration des objectifs de la Politique de population dans les stratégies des politiques sectorielles est l'expression la plus explicite de la mise en œuvre de la politique de Population.

1.7. Cadre de référence de la dynamique démographique

Le cadre de référence du guide est constitué d'un arsenal de documents cités dans le guide méthodologique d'élaboration des politiques publiques et sectorielles mais

⁶Joseph Ki-zerbo (1990), intégrer population et développement : chaire Quételet 1990 ; Editions Academia, l'harmattan, paris 1993 pp 49

aussi de documents ou rapports au plan international et national en rapport avec la population. Il s'agit :

Au plan international :

- Consensus sur les données en Afrique (mars 2015) ;
- Politique en matière de population et stratégies de mise en œuvre (BAD 2000) ;
- Plan d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD ,1994) ;

Au plan national :

- Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) 2013-2017 ;
- Plan d'Action du Programme Pays Gouvernement - UNFPA (PAPP) 2014 – 2018 ;
- Le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS, 2013- 2015) ;
- La Politique Nationale de l'Égalité et de l'Équité du Genre (PNEEG), 2008 ;
- La Politique Nationale de Population du Togo (1998).

La prise en compte de la dynamique démographique est un processus à moyen et long termes qui nécessite des changements d'attitudes et de comportements profonds à tous les niveaux (national, régional, provincial, local, individuel) et dans tous les domaines (social, économique, politique) etc.

1.8. Structure du guide

Le présent guide traite des aspects spécifiques de l'intégration de la dynamique démographique et considère que les étapes de la planification du développement doivent se faire en suivant les principes généraux des guides méthodologiques de politique publique et de la chaîne PPBESE.

Il comprend 2 parties principales : la première partie porte sur le processus général d'intégration ainsi que les outils d'intégration tandis que la deuxième partie traite des deux cas particuliers que nous avons choisis dans le cadre de l'élaboration de ce guide à savoir : genre et culture et droits humains.

1.9. Population et développement

Les corrélations entre croissance démographique et développement sont très complexes et l'incidence nette des facteurs démographiques sur une économie

durable est parfois ambiguë. En général, une réduction de la croissance démographique peut induire une amélioration des perspectives économiques de développement d'un pays et, partant, sa capacité à améliorer les conditions de vie de ses citoyens. Cette assertion, bien que n'étant pas acceptée universellement, se fonde sur une idée simple qui selon laquelle une baisse de fécondité contribuera à réduire le nombre et la proportion d'enfants âgés de 0 à 4 ans et, par conséquent, la demande de fonds publics des services éducatifs et sanitaires. Ainsi, du fait de la baisse du taux de fécondité, les ressources disponibles par habitant pour les services éducatifs et de santé augmenteront, même en l'absence d'un accroissement réel des fonds alloués par l'État pour ces services. Une réduction du taux de croissance démographique a été supposée pour améliorer le bien-être humain. En réalité, l'incidence réelle de la réduction de la croissance démographique sur l'amélioration du bien-être humain dépend de la manière dont les politiques éducatives, sanitaires et économiques ont été formulées et mises en œuvre dans un pays.

Les variables démographiques influencent ou sont influencées par les variables de développement. En effet, les actions menées dans le cadre de la Politique Nationale de Population agissent sur les composantes de la croissance démographique et par conséquent sur l'état et la structure de la population. Cette dernière va à son tour agir sur les capacités de production et sur les recettes publiques notamment à travers l'éducation, l'emploi et la formation. De ce fait, la Nation peut se retrouver avec plus de ressources pour lutter contre la pauvreté ; ce qui modifie les niveaux de fécondité, de mortalité et de migration. Ces composantes de la croissance démographique ainsi modifiées ont un impact sur la population, qui à son tour va agir une fois de plus sur les capacités de production et partant sur tout le processus de développement. Ainsi, une politique de population est une partie intégrante des politiques de développement visant l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des populations.

La question fondamentale qu'on peut se poser est celle de savoir dans quelle mesure l'état actuel de la population dans de nombreux pays africains favorise-t-il ou réduit-il les chances de leurs peuples de réaliser leurs objectifs de développement, non seulement en ce qui concerne la génération actuelle mais aussi concernant des

générations futures ? Et, inversement, dans quelle mesure le développement affecte-t-il la croissance démographique ?

Pour répondre à ces questions, il convient d'étudier la question de la population non seulement en termes de chiffres, de densité, de taux ou de mouvements, mais aussi en termes de qualité de vie. Lorsque les tendances démographiques sont favorables, l'être humain a davantage d'options et une plus vaste gamme de choix. Les politiques démographiques ne sont donc pas une fin mais seulement un moyen, un moyen d'accéder à une vie meilleure.

La population du Togo s'est considérablement accrue à un rythme très rapide. Les données recueillies montrent que la population totale est passée de 2.719.567 habitants en 1981 à 6.191.155 habitants en 2010, soit un taux de croissance annuel moyen de 2,84%⁷.

La croissance démographique rapide entraîne une augmentation du ratio de dépendance. Le pays se voit obliger d'allouer davantage de ressources à l'alimentation, à l'habillement, au logement et à l'éducation de la composante jeune de la population qui consomme les biens et les services, mais qui ne les produit pas. Enfin, la population qui augmente rapidement peut avoir de graves répercussions sur les possibilités d'emploi. Vu que la croissance démographique rapide s'accompagne normalement d'un accroissement proportionnel de la population active, cela signifie que le rythme de création d'emplois doit correspondre au rythme de multiplication de la population active. Ainsi, le taux d'augmentation de la population active a dépassé celui de la création d'offre d'emplois, ce qui implique une augmentation rapide du taux de chômage.

Au fur et à mesure que la population s'accroît, la demande relative des services gouvernementaux dans le secteur de la santé, de l'éducation, du bien-être et autres s'accroît également ; ce qui peut contribuer à l'apparition de la violence, étant donné que les fortes proportions de jeunes, en particulier ceux en chômage ou ceux qui ont

⁷SCAPE, 2013

peu d'espoir en un avenir sûr, risquent de se transformer en une force politique subversive et éventuellement explosive.

Le prix, l'adéquation, la nature des services sanitaires et sociaux sont affectés par la croissance démographique rapide autant que ceux des services éducationnels.

Le taux de croissance extrêmement rapide des populations urbaines constituent également l'une des conséquences de la croissance démographique rapide du pays. Sans facilités adéquates de logement, cette croissance démographique rapide contribuera à la multiplication des logements pauvres, surpeuplés et à l'extension des villes à un rythme accéléré ce qui entraînera d'autres problèmes sociaux.

En résumé, il est important de reconnaître que les problèmes liés à la population au Togo sont réels et qu'ils représentent de véritables défis. L'impact des taux de natalité et de mortalité élevés, de l'accroissement de la dimension et de la densité de la population, de la dépendance croissante se traduisent par de grandes pressions sur le gouvernement en matière d'emplois productifs, ce qui accentue les problèmes du chômage et de la pauvreté.

En dépit des problèmes liés à une très grande croissance démographique, celle-ci peut constituer aussi un atout. En effet, l'étude sur la capacité des pays de l'Afrique subsaharienne à « bénéficier du dividende démographique⁸ » réalisé en 2007 montre que le Togo tirerait profit de l'augmentation prévisible de la population en âge de travailler 15-64 ans. Afin de tirer parti de cet impact positif, les autorités publiques doivent en marge de cette croissance démographique favoriser la création de cadre propice à travers :

- l'accélération de la transition démographique ;
- l'amélioration du capital humain (éducation et santé) ;
- la promotion de la bonne gouvernance ;
- l'implication de toutes les couches sociales au développement ;
- l'amélioration de l'accès à un emploi décent pour les jeunes.

8 Bloom D. E. et al. « Realizing the Demographic Dividend : Is Africa any different? ». Program on the Global Demography of Aging, Harvard University, mai 2007.

http://www.harvardschoolofpublichealth.org/pgda/WorkingPapers/2007/pgda_wp23_2007.pdf

Chapitre 2 : Processus général d'intégration de la dynamique démographique dans le processus d'élaboration des politiques publiques/sectorielles

L'approche d'intégration se base sur une grille d'analyse de la dimension dynamique démographique tout le long de la chaîne PPBESE. Cette intégration technique, suppose la prise en compte des projections de la taille, de la structure par âge, sa répartition spatiale (géographique), la migration, les données de l'état civil dans l'élaboration des politiques en faisant le lien entre les variables démographiques et les variables socio-économiques. Elle part de l'examen des caractéristiques de la population et des perspectives qui en découlent pour déterminer, pour chaque secteur/ministère/domaine, les orientations qui permettent de mieux capitaliser sur les avantages et de réduire les effets des inconvénients des caractéristiques de la population.

En outre, les entretiens individuels avec les institutions, les structures et les ministères œuvrant sur les problèmes de population ont permis de disposer de renseignement sur le processus de planification.

Les activités pour l'intégration de la dynamique démographique s'insèrent donc dans le processus général de planification du développement. Elles surviennent en particulier au niveau des 6 phases retenues pour l'élaboration d'une politique publique nationale ou locale :

- Préparation du processus de planification ;
- Analyse diagnostique ;
- Choix stratégiques ;
- Programmation pluriannuelle ;
- Définition des modalités de mise en œuvre et de suivi-évaluation ;
- Rédaction et Validation.

2.1. Phase 1 : Préparation du processus de planification

2.1.1. Fiche technique 1 : Intégration de la dynamique démographique dans la phase de préparation du processus

Objectif	Créer l'adhésion de tous les acteurs à la nécessité de tenir compte de la dynamique démographique tout le long du processus. Elle permet aussi au cadre institutionnel de comprendre et de suivre activement le processus en définissant les étapes, les objectifs et la méthodologie de travail
Produits	<ul style="list-style-type: none">- L'initiative de l'élaboration de la politique est prise ;- La note conceptuelle intégrant la dynamique démographique et ses annexes sont élaborés ;- Les TdR sensibles à la dynamique démographique du projet d'élaboration de la politique sont adoptés ;- Les rapports d'études/évaluations sur les liens entre les aspects de la dynamique démographique et le problème sectoriel sont élaborés ;- Les structures de gestion et coordination comprenant un expert en démographie sont mises en place et outillées ;- Le plan de communication prenant en compte les différents groupes est élaboré ;- Les ressources financières sont mobilisées ;- Les principaux acteurs sont sensibilisés à la prise en compte de la dynamique démographique.
Activités	<ul style="list-style-type: none">- Décision d'élaboration de la politique ;- Mise en place du cadre de pilotage institutionnel ;- Elaboration de la note conceptuelle, des TdR sensibles à la dynamique démographique ;- Recueil des données (outils de collecte sensible à la dd) ;- Mise au point des perspectives démographiques, régressions ;- Mobilisation des ressources adéquates (expert en dd).
Outils	<ul style="list-style-type: none">- TDR du processus ;- Règlement intérieur du cadre institutionnel de pilotage ;- Plan de communication du comité technique de pilotage ;- Cadrage méthodologique du processus de planification ;- Planning du processus ;- Budget du processus.
Démarche	Démarche systémique

C'est la phase au cours de laquelle, il est pris l'initiative de l'élaboration de la politique. Elle vise également la mise en place du cadre institutionnel de pilotage du processus, la définition d'une note conceptuelle et ses annexes, la définition du dispositif de concertation, la mise en place de l'expertise et enfin l'élaboration d'un plan de communication.

2.1.2. Description des activités majeures d'intégration

2.1.2.1. La décision d'élaborer une politique publique

Qu'elle soit spontanée ou suscitée, l'élaboration d'une politique intégrant la dynamique démographique nécessite avant tout une volonté politique du premier responsable et de ses collaborateurs/trices. Cette volonté peut être manifestée soit sous forme écrite dans le cadre d'une réflexion adressée aux personnes concernées, soit sous forme de communication interne au cours des réunions de cabinet. Cette volonté permet de lever toute ambiguïté et d'harmoniser les perceptions quant à la prise en compte de la dynamique démographique dans l'élaboration des politiques nationales et locales.

En outre, une meilleure compréhension par l'information et la sensibilisation des acteurs au niveau de la structure publique (cadres et agents) et des bénéficiaires sur les questions de dynamique démographique, en relation avec le secteur/domaine, est la condition sine qua non pour favoriser l'élaboration d'une politique intégrant la dynamique démographique.

2.1.2.2. La mobilisation des ressources

L'élaboration d'une politique publique nationale ou locale est subordonnée à la disponibilité des ressources. Il s'agit d'une condition sine qua non pour une structure publique de conduire à bien, et jusqu'à son terme, le processus d'élaboration de sa politique. La prise en compte de la dynamique démographique requiert des ressources humaines et financières conséquentes. A défaut de ressources humaines qualifiées dans l'équipe d'élaboration, il est indispensable qu'elle soit soutenue par une personne ressource spécialiste en démographie, qui l'aidera à rédiger le document et mettra à sa disposition des données et des informations utiles. La Direction Générale de la Planification et du Développement (DGPD) et la Direction des Etudes de Population (DEP), avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, veilleront au renforcement des compétences des acteurs, à travers des séminaires de formation.

L'ensemble des ressources humaines, financières et matérielles doit exister tout au long du processus d'élaboration de la politique, des programmes et des projets. Quelle que soit leur provenance elles doivent être suffisantes par rapport aux

objectifs visés, aux résultats attendus, aux activités prévues et à la durée de la planification des programmes et des projets dudit secteur. Notons que de nombreux partenaires au développement, comme par exemple l'UNFPA, la GIZ, l'OIM œuvrant pour la prise en compte de la dynamique démographique, donnent des appuis financiers et techniques aux différents secteurs.

2.1.2.3. La mise en place du cadre institutionnel

Au moment de la mise en place du comité de pilotage qui a la tâche de conduire le processus et de veiller à sa bonne marche, la Direction chargée de la planification, en concertation avec les autres services du ministère et l'appui de la Direction des Etudes de Population, doit veiller à ce qu'il y ait des personnes compétentes maîtrisant la question de la dynamique démographique parmi les membres. A défaut d'une formation des membres du comité sur cette thématique, une séance d'information et de sensibilisation doit être organisée à leur endroit pour leur donner des rudiments. Par ailleurs, l'élaboration des TdR ne doit pas occulter la dimension démographique. Le comité doit donc rendre les TdR sensibles à la dynamique démographique.

Dans l'exercice de ses attributions, notamment lors de la collecte et la constitution de bases de données pour la prospective dans le secteur/domaine concerné, le comité de pilotage devra recourir à des perspectives démographiques à savoir :

- l'effectif et la répartition de la population générale par âge et par sexe ;
- l'effectif et la répartition de la population cible par âge et par sexe ;
- les taux de fécondité par âge ;
- l'effectif et la répartition des migrants (internes et externes) par âge et par sexe ;
- les niveaux de la mortalité par âge et par sexe.

2.1.2.4. L'élaboration des termes de référence

La note conceptuelle doit clairement établir le lien entre la dynamique démographique et la problématique dont il est question et qui suscite la politique publique.

Pour l'élaboration de la politique publique à partir des termes de référence, il est important que tous les aspects de ceux-ci à savoir le contexte et justification, les

objectifs visés et les résultats attendus intègrent suffisamment la dynamique démographique. En outre, le contexte et la justification doivent tenir compte également de la dynamique démographique.

De manière générale, la prise en compte de la dynamique démographique doit se matérialiser au niveau des TDR de recrutement du Bureau d'études et de la composition de l'équipe d'experts. On pourra inclure dans le profil des experts un critère en rapport avec la connaissance des questions de dynamique démographique.

2.1.2.5. La réunion de lancement du processus d'élaboration de la politique publique

Dans le souci de vérifier si la dynamique démographique est prise en compte dans le document de politique lors de son élaboration, la Direction chargée de la planification doit convier à la réunion de lancement, tous les acteurs œuvrant dans la prise en compte des questions de population. La participation des différents acteurs, permettra de recueillir leurs avis sur l'efficacité de la démarche méthodologique et les données à collecter. Ils/elles pourront faire également des suggestions sur le plan de travail, les structures à contacter et les personnes à consulter pour avoir de la documentation et des informations relatives à la dynamique démographique.

Encadré 1 : Grille d'analyse de la prise en compte de la dynamique démographique dans la phase préparatoire

- *Le premier responsable a-t-il clairement affirmé son engagement à la prise en compte de la dynamique démographique dans sa prise de décision d'élaborer la politique publique ?*
- *La note conceptuelle intègre-t-elle la dynamique démographique ?*
- *Le cadre institutionnel (comité de pilotage) comporte-t-il en son sein des membres maîtrisant les aspects de la dynamique démographique ? (Expert en population)*
- *Les données sur les perspectives démographiques sont-elles collectées par le comité de pilotage dans ses prospectives ?*
- *Les TDR sont-ils sensibles à la dynamique démographique ?*
- *Les acteurs intervenant sur la population sont-ils conviés à la réunion de lancement de la politique ?*
- *Le plan de communication tient-il compte de la dynamique démographique ?*

2.2. Phase 2 : Analyse diagnostique

2.2.1. Fiche technique 2 : Intégration de la dynamique démographique dans la phase d'analyse diagnostique

Objectif	Etablir la problématique de l'entité publique sur la base d'une analyse minutieuse des problèmes majeurs, atouts, contraintes et tendances de développement en intégrant la dynamique démographique à chaque niveau de l'analyse
Produits	<ul style="list-style-type: none">- L'analyse –diagnostic intégrant la dynamique démographique est réalisée ;- Les potentialités et contraintes sont identifiées et analysées en relation avec la dynamique démographique ;- Le document de l'analyse diagnostique globale sensible à la dynamique démographique est élaboré et disponible.
Activités	<ul style="list-style-type: none">- Identification et priorisation des problèmes ;- Détermination des groupes les plus vulnérables ;- Analyse des causes.
Outils	<ul style="list-style-type: none">- Grilles de collecte de données (Analyse SEPO/FFOM – analyse financière) intégrant la dynamique démographique ;- Grille d'analyse sensible au genre ;- Fiche technique de l'arbre à problème ;- Fiche de synthèse du diagnostic ;- Canevas du rapport diagnostic sensible à la dynamique démographique.
Démarche	Approche participative

2.2.2. Description des activités majeures d'intégration

2.2.2.1. La réalisation des activités préparatoires au diagnostic

L'intégration de la dynamique démographique va consister en la recherche et à la collecte systématique d'informations fiables et de qualité sur les variables démographiques en relation avec le secteur /domaine.

La principale source d'informations pour la collecte de ces données est l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), les structures publiques, les agences de coopération, les universités et les centres de recherche, les organisations de la société civile ou toutes structures productrices de données sociodémographiques.

La collecte des données et des informations chiffrées doit être complétée par une revue des documents existants.

Le guide recommande en cas de manque de données de recourir à des études complémentaires pour produire les données manquantes en lien avec la démographie.

2.2.2.2. L'état des lieux du domaine

Il s'agit ici de bien circonscrire le domaine devant faire l'objet de la politique publique. L'intégration de la dynamique démographique passe par la compréhension des éléments contenus dans la stratégie nationale de développement (SCAPE), la politique sectorielle existante (document de la Politique Nationale de Population) et le cadre partenarial en vigueur entre le gouvernement togolais et l'UNFPA (document du 6^{ème} Programme de coopération Togo– UNFPA).

2.2.2.3. Le diagnostic institutionnel

Le diagnostic institutionnel doit faire ressortir les points faibles qui sont à la base de l'insuffisance de la prise en compte de la dynamique démographique, surtout les contraintes qui empêchent ou réduisent la prise en compte de la dynamique démographique. Il va permettre de mesurer les forces de la structure, notamment l'existence de compétences (personnel formé en dynamique démographique) et de documentation (différentes approches pour l'intégration de la dynamique démographique, concepts et outils).

Il doit permettre également de juger de la nécessité d'assurer le renforcement des compétences du personnel, des différents services par des recyclages et des formations.

2.2.2.4. L'évaluation des politiques passées

Si la dynamique démographique n'avait pas été jusqu'ici une préoccupation de la structure publique, l'évaluation des politiques passées peut se faire à partir des approches et des stratégies des programmes et projets globaux et spécifiques exécutés en direction des populations. Les données doivent être ventilées par âge/sexe, par groupes vulnérables pour identifier les écarts, les problèmes rencontrés dans le secteur pendant la mise en œuvre de ces politiques et programmes passés. L'analyse de la dynamique démographique va permettre de comprendre les inégalités passées et présentes en fonction de l'âge/sexe, des groupes vulnérables, de la mobilité des populations et de l'impact actuel du secteur/domaine sur les populations, leur niveau et leur type de participation, ainsi que les obstacles liés à leur contribution au développement du secteur.

2.2.2.5. Le diagnostic participatif de la situation

C'est une étape déterminante du processus d'élaboration de la politique publique. Le diagnostic participatif recense les problèmes, les forces, les faiblesses, les attentes des personnes, les enjeux économiques, environnementaux, sociaux, etc. Il fournit des explications sur l'évolution passée et des appréciations sur l'évolution future. Ce diagnostic se base sur la délimitation et la description du domaine/secteur. Il donne les éléments de perspective indispensable pour une bonne formulation des choix stratégiques. Les outils Forces Faiblesses Opportunités Menaces (FFOM) et Succès Echechs Potentialités Obstacles (SEPO) sont recommandés à cette étape.

Le diagnostic comporte trois principales étapes : l'identification des problèmes, l'analyse des causes et la priorisation des problèmes. Chacune de ces étapes est un pallier pour intégrer la dynamique démographique.

- L'identification des problèmes et la priorisation des problèmes

L'identification des problèmes doit se faire systématiquement en tenant compte de l'écart entre les besoins des populations et l'offre existante dans le domaine/secteur. Il s'agira de s'assurer que la variation de l'ampleur des problèmes soit en lien avec les caractéristiques de la dynamique de population concernée (âge, sexe, entité administrative, type de milieu, niveau d'instruction, catégories sociales ou professionnelles, les mouvements migratoires, données d'état civil) de manière à faciliter la détermination des groupes les plus vulnérables et le ciblage des politiques. La priorisation des problèmes se fera en veillant à inclure dans les critères de priorisations les variables démographiques.

Les composantes⁹ qui décrivent les caractéristiques de la dynamique démographique et qui traduisent au mieux l'état et le mouvement de la population sont les suivantes :

⁹Notons ici qu'il s'agit de concepts retenus dans le cadre de ce guide et donc n'a pas un caractère exhaustif de tous concepts retenus dans le cadre de la dynamique démographique

Tableau 1 : Quelques variables décrivant les aspects de la dynamique démographique

N	Concepts clés	Signification	Mode de calcul
État de la population			
1	Effectif total de la population	Nombre total d'habitants sur un territoire donné	Somme de tous les individus résidents sur un territoire donné
2	Densité de population	Nombre d'habitants au Km carré	Nombre d'habitants du pays ou de l'entité administrative concernée divisé par la superficie du pays ou de l'entité administrative concernée
3	Pyramide des âges	Répartition par âge et par sexe de la population	Nombre de personnes d'un sexe donné à un âge X divisé par l'effectif total de la population
4	Taux d'urbanisation	Pourcentage de personnes vivant en ville	Nombre de personnes vivant en ville divisé par l'effectif total de la population
5	Taux net de scolarisation	Pourcentage d'enfants de 6-11 ans qui sont à l'école	Nombre d'enfants de 6-11 ans qui fréquentent l'école divisé par le nombre total d'enfants de 6-11 ans
6	Taux de fréquentation scolaire	Pourcentage d'enfants de 6-14 ans qui sont à l'école	Nombre d'enfants de 6-14 ans qui sont à l'école divisé par le nombre total d'enfants de 6-14 ans
7	Taux d'alphabétisation	Pourcentage des personnes de 15 ans ou plus qui savent lire et écrire	Nombre de personnes de 15 ans ou plus qui savent lire et écrire divisé par l'effectif des personnes de 15 ans ou plus
8	Taux d'activité	Pourcentage de personnes de 15-64 ans qui ont une activité	Nombre de personnes de 15-64 ans qui ont un emploi divisé par l'effectif des personnes de 15-64 ans
9	Taux d'accroissement annuel de la population	Ce taux renseigne sur le changement de l'effectif de la population dû en une année au mouvement naturel et au mouvement migratoire	Effectif de la Population au temps t+1 sur Effectif de la Population au temps t
Fécondité			
1	Taux de fécondité par âge	Proportion de femmes d'un âge donné qui ont eu un enfant né vivant	Nombre d'enfants nés vivants de femmes d'un âge donné divisé par le nombre de femmes de cet âge
2	Indice synthétique de fécondité	Nombre moyen d'enfants par femme arrivée à la fin de la période de procréation	Sommation des taux de fécondité par classe d'âges multipliés par l'intervalle de classe

3	Descendance finale	Nombre final d'enfants par femme de 15 - 49 ans	Sommaton du nombre d'enfants que les femmes enfin d'âge de procréer ont eus dans leur vie divisé par la population de ces femmes.
4	Taux de masculinité à la naissance	Proportion de garçons parmi les enfants nés vivants	Nombre de garçons nés vivants divisé par le nombre total d'enfants nés vivants
Mortalité			
1	Taux de mortalité	Proportion de personnes décédées dans une population donnée pour mille personnes pendant une année donnée	Nombre de personnes décédées divisés pas le nombre total de la population du pays multiplié par mille
2	Quotient de mortalité infantile	Proportion d'enfants décédés avant d'atteindre l'âge de 1 an (se calcule par génération)	Nombre d'enfants nés vivants qui sont décédés avant d'atteindre l'âge de 1 an divisé par le nombre d'enfants qu'il y avait à la naissance
3	Quotient de mortalité infanto-juvénile	Proportion d'enfants décédés avant d'atteindre l'âge de 5 ans (se calcule par génération)	Nombre d'enfants nés vivants qui sont décédés avant d'atteindre l'âge de 5 ans divisé par le nombre d'enfants qu'il y avait à la naissance
4	Espérance de vie à la naissance	Durée moyenne de vie (ou âge moyen au décès) d'une personne qui serait soumise tout au long de son existence aux conditions de mortalité de l'année considérée	Nombre total d'année vécue de la naissance à l'âge x (âge au décès) rapporté à l'effectif des survivants à la naissance
5	Probabilité de survivre entre l'âge x et l'âge x+n	Proportion de personnes ayant atteint l'âge x qui sont en vie à l'âge x+n (se calcule par génération)	Nombre de personnes ayant atteint l'âge x qui atteignent l'âge x+n divisé par le nombre d'enfants en vie à l'âge x
Migration			
1	Solde migratoire	Accroissement/diminution de la population due aux migrations	Nombre de personnes ayant immigré moins le nombre de personnes ayant émigré

- L'analyse des causes

Elle doit tenir compte de l'impact du mouvement de la population (natalité, migrations et mortalité) et des liens entre le domaine considéré et la lutte contre les problèmes des domaines Population et Développement.

Encadré 2 : Grille d'analyse de la prise en compte de la dynamique démographique dans la phase d'analyse diagnostique :

- *Les informations sur les variables démographiques en relations avec le secteur/domaine sont-elles collectées ?*
- *Y'a-t-il eu une revue documentaire pour collecter des informations mettant en relation le secteur/domaine avec les variables démographiques ?*
- *L'état des lieux a-t-il pris en compte des documents en lien avec la population au plan national ?*
- *L'analyse des compétences au sein des structures publiques en matière de dynamique démographique a-t-elle été faite ?*
- *L'évaluation des politiques passées a-t-elle tenu compte de la dynamique démographique ?*
- *L'identification des problèmes du secteur/domaine considéré est-elle faite en tenant compte de l'écart entre la demande et l'offre des services ?*
- *La variation de l'ampleur et de la gravité des problèmes est-elle établie suivant les caractéristiques significatives de la population et de son mouvement ?*
- *L'analyse causale tient-elle compte de l'impact de l'état et du mouvement de la population (natalité, migrations et mortalité) ?*

2.3. Phase 3 : Choix stratégiques

2.3.1. Fiche technique 3 : Intégration de la dynamique démographique dans la phase de choix stratégique

Objectif	Définir la vision de l'institution publique en référence aux choix nationaux et supra nationaux, à la Politique Nationale de Population, identifier les options stratégiques et formuler les objectifs de développement et les stratégies afférentes en intégrant à chaque palier la dynamique démographique
Produits	<ul style="list-style-type: none">- La vision de développement prenant en compte la dynamique démographique de l'institution publique est définie et validée (ou actualisée) ;- Les orientations stratégiques intégrant la dynamique démographique sont formulées et validées ;- Les objectifs de développement (globaux et spécifiques) sensible à la dynamique démographique sont formulés et validés ;- Les stratégies de réussite sont définies et validées.
Activités	<ul style="list-style-type: none">- Formulation de la vision ;- Formulation des orientations, axes et objectifs.
Outils	<ul style="list-style-type: none">- Fiche technique sur les orientations nationales de développement ;- Fiche technique sur l'arbre à objectif ;- Fiche technique sur l'arbre à problème ;- Fiche technique sur le cadre logique axé sur les résultats ;- Fiche technique sur la matrice des orientations stratégiques (MOS).
Démarche	Démarche participative

2.3.2. Description des activités majeures d'intégration

Cette phase est consacrée à la définition de la vision, des orientations stratégiques et des objectifs. Les solutions précises sont envisagées pour les problèmes majeurs décelés au niveau du diagnostic.

La vision permet de déterminer la direction dans laquelle les parties prenantes veulent voir évoluer le domaine/secteur dans le futur.

La vision de développement doit à cette phase être élaborée en se référant à la Politique Nationale de Population du Togo. Son utilisation en tant que document de référence permettra de connaître la vision des autorités sur le secteur/domaine de la Population.

La détermination des orientations stratégiques et des axes d'interventions découlent de la vision. Tout en indiquant le chemin suivi pour la réalisation de la vision et en situant le domaine/secteur dans un champ d'action spécifique, les orientations stratégiques et les axes d'interventions doivent être formulés en intégrant le

référentiel de population qu'est la politique Nationale de la Population (PNP). De ce fait, la prise en compte de la dynamique démographique sera pleinement effective.

La détermination des objectifs pour la prise en compte de la dynamique démographique doit se faire au niveau de l'objectif général et des objectifs spécifiques. Le/la consultant(e) ou l'équipe chargée de l'élaboration de la politique publique se réfèrera aux objectifs visés pour la population contenus dans le document de la PNP en relation avec les axes prioritaires du secteur/domaine. La formulation des objectifs doit pleinement tenir compte des causes structurelles des problèmes et de l'évolution de la demande qui va résulter du changement de l'effectif, de la structure, dû à la dynamique démographique. Elle doit aussi tenir compte de la contribution attendue de la Population pour le développement du pays.

A cette phase, 3 outils sont préconisés à savoir : l'arbre à objectifs, la matrice des orientations stratégiques, le cadre logique axée sur les résultats.

Encadré 3 : Grille d'analyse de la prise en compte de la dynamique démographique dans la phase du choix stratégique :

- *L'élaboration de la vision prend-elle en compte le document de politique nationale de population comme document de référence ?*
- *Les orientations et les axes stratégiques découlent- ils de la vision ? tiennent –ils compte du document de la politique nationale de population ?*
- *La formulation des objectifs est-elle faite en tenant compte des causes structurelles des problèmes et de l'évolution de la demande qui va résulter du changement de l'effectif, de la structure, du mouvement de la population et des populations vulnérables ?*
- *La formulation des objectifs est-elle faite en tenant compte de l'approche participative par rapport aux bénéficiaires ?*

2.4. Phase 4 : Programmation pluriannuelle

2.4.1. Fiche technique 4 : Intégration de la dynamique démographique dans la phase de définition de mise en œuvre et de suivi évaluation

Objectif	<ul style="list-style-type: none">- Formuler les programmes et projets de développement en relation avec la population ;- Procéder à l'évaluation financière desdits programmes et projets ;- Elaborer le schéma de financement et le budget d'investissement des activités prioritaires retenues ;- Réaliser la programmation physique et spatiale des activités retenues pour une période pluriannuelle.
Produits	<ul style="list-style-type: none">- Les programmes et projets de développement formulés prennent en compte la dynamique démographique sont élaborés (PAP) ;- Le Programme pluriannuel d'investissement sensible à la dynamique démographique est élaboré et les coûts des activités retenues sont déterminés. (PIP, CDMT, BP)
Activités	<ul style="list-style-type: none">- Elaboration des projets et du Plan d'Action Prioritaire (Critères pour prioriser) en tenant compte de la dynamique démographique ;- Elaboration du CDMT, BP et PIP).
Outils	<ul style="list-style-type: none">- Schéma de lien entre l'atelier de vision et la programmation ;- Tableau de synthèses des enjeux en relation avec la dynamique démographique ;- Fiche technique sur l'arbre à objectif ;- Fiche technique sur l'arbre à problème ;- Fiche technique sur le cadre logique ;- Canevas du cadre logique ;- Outils de planification opérationnelle (tableau de planification pluriannuelle et annuelle des activités, le tableau du financement pluriannuel, la fiche récapitulative des projets du plan).
Démarche	Approche participative

2.4.2. Description des activités majeures d'intégration

2.4.2.1. Le Programme d'actions prioritaires (PAP)

Le PAP est la matrice qui définit de manière plus détaillée les programmes et les projets à réaliser en priorité dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de développement .Il est le point d'entrée par excellence à cette phase dans la prise en compte de la dynamique démographique et se situe à l'étape du PAP.

L'intégration de la dynamique démographique intervient au niveau de la priorisation des programmes/projets. Il consiste à insérer dans la grille de critères retenus pour la priorisation des programmes/projets un critère en relation avec des variables démographiques (Exemple de critère en lien avec la démographie : Prise en compte des populations vulnérables).

L'intégration de la dynamique démographique veut que parmi les programmes/projets retenus figurent des projets liés à la population.

2.4.2.2. Les cadres budgétaires (CDMT, BP, PIP)

A ce niveau, il faut veiller à donner une place importante aux projets liés à la population. Ainsi, tout projet inscrit au PIP doit répondre aux stratégies nationales de développement en matière de population. Pour ce faire, lors de la première étape de l'élaboration de la programmation des investissements (recueil des besoins des populations), mention doit être accordée à toutes les composantes des populations (jeunes, femmes, hommes, vieux, personnes vulnérables) pour une meilleure compréhension des besoins à exprimer.

Encadré 4 : Grille d'analyse de la prise en compte de la dynamique démographique dans la phase de programmation pluriannuelle :

- *Y'a-t-il des critères intégrant les variables démographiques dans les critères de priorisation des programmes /projets ?*
- *Existe –il des projets liés à la population parmi les projets retenus dans le PAP ?*
- *Le recueil des besoins des populations inclut-t-il toutes les composantes de la population ?*
- *Les projets dans le PIP tiennent-ils compte des objectifs nationaux en matière de population ?*
- *Les projets dans le PIP associent-t-ils les populations ? (approche participative)*

2.5. Phase 5 : Définition des modalités de mise en œuvre et de suivi-évaluation

2.5.1. Fiche technique 5 : Intégration de la dynamique démographique dans la phase de définition de mise en œuvre et de suivi évaluation

Objectif	Définir les mécanismes de la mise en œuvre et du suivi évaluation prenant en compte la dynamique démographique
Produits	<ul style="list-style-type: none">- Mécanisme de mise en œuvre est défini ;- Modalités du suivi évaluation sensible à la dynamique démographique sont définies.
Activités	<ul style="list-style-type: none">- La définition des mécanismes de mise en œuvre sensible à la dynamique démographique ;- La définition d'un système de suivi évaluation intégrant les données démographiques.
Outils	<ul style="list-style-type: none">- Plan de suivi évaluation intégrant des variables de dynamique démographique ;- Plan de mise en œuvre.
Démarche	Approche participative

2.5.2. Description des activités majeures d'intégration

Elle a pour objet la définition des modalités de mise en œuvre et du suivi et d'évaluation de la politique publique.

2.5.2.1. Les modalités de mise en œuvre

Cette étape permet de mettre sur pieds un cadre institutionnel cohérent mais aussi de définir les rôles des acteurs nationaux du secteur de la population, notamment de la structure de coordination de la Politique Nationale de Population.

La prise en compte de la dynamique démographique dans le cadre institutionnel tient du fait qu'en plus des acteurs habituels qui animent ce cadre doivent y figurer des acteurs du secteur de la population. Ainsi, le guide suggère la présence des acteurs tels que : les structures de coordination de la politique nationale de population mais aussi les représentants des populations bénéficiaires des actions de développement à tous les niveaux de la politique publique (national, régional ou local).

Les acteurs en charge des questions de dynamique démographique doivent prendre part activement aux différents comités sectoriels/ministériels existants.

Aussi, on pourra à cette étape s'accorder sur la prise en compte des variables démographiques au niveau de toutes les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre des actions.

2.5.2.2. La définition des modalités de suivi-évaluation

Le suivi-évaluation de la mise en œuvre a pour objectif de générer périodiquement l'information y relative pour aider à la prise de décisions, au pilotage et aussi permettre la capitalisation. Elle permet ainsi de mesurer et d'apprécier la performance des actions. A cet effet, la structure publique mettra en place au début de la mise en œuvre, un système de suivi-évaluation. Ce système constitue une courroie de transmission d'information entre les différents acteurs et permet de réajuster certaines actions si cela s'avère nécessaire.

L'intégration de la dynamique démographique passe nécessairement par la définition d'indicateurs tenant compte des variables démographiques. Le système de suivi évaluation doit incorporer dans sa rubrique source de données : les résultats des recensements de la population et des enquêtes démographiques (RGPH, EDST, QUIBB, MICS,...).

Le suivi-évaluation doit se faire sur la base d'indicateurs sensibles à la dynamique démographique, permettant d'avoir des données et des informations précises désagrégées par sexe/âge, répartition géographique.

Le suivi-évaluation doit être participatif ; toutes les parties prenantes doivent être concernées. Pour cela, le mécanisme mis en place doit permettre d'assurer l'implication et leur participation actives et responsables.

Le suivi-évaluation prenant en compte la dynamique démographique doit se faire obligatoirement à toutes les phases.

Encadré 5 : Grille d'analyse de la prise en compte de la dynamique démographique dans la phase des modalités de mise en œuvre et de suivi-évaluation :

- *Y a-t-il la présence des acteurs nationaux de la population dans le cadre institutionnel et organisationnel de suivi-évaluation (UGP) ?*
- *Est-ce que les populations bénéficiaires prennent activement part à la mise en œuvre de la PP ?*
- *Y a-t-il la présence dans le dispositif institutionnel et organisationnel de suivi évaluation d'un expert en population ?*
- *La formulation des indicateurs de résultat tient – elle compte de la dynamique démographique ?*
- *Les outils de données collectées prennent- ils en compte les variables démographiques ?*
- *Le système de suivi évaluation est-il participatif ?*

2.6. Phase 6 : Rédaction, validation et adoption

2.6.1. Fiche technique 6 : Intégration de la dynamique démographique dans la phase de rédaction, validation et adoption

Objectif	Rédaction, validation et adoption de la politique
Produits	<ul style="list-style-type: none"> - La politique prenant en compte la dynamique démographique est élaborée ; - La politique prenant en compte la dynamique démographique est validé ; - La politique prenant en compte la dynamique démographique est adoptée.
Activités	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction de la politique - Validation de la politique et adoption
Outils	<ul style="list-style-type: none"> - Document de politique ; - Grille de lecture pour la prise en compte de la dynamique démographique dans le document.
Démarche	Approche participative

2.6.2. Description des activités majeures d'intégration

Cette phase comprend l'étape de la mise au point du document de politique publique et sa validation.

2.6.2.1. Rédaction du document de politique

Lorsque la dynamique démographique n'a pas été prise en compte dès la première phase d'élaboration de la politique, il y a des risques qu'elle soit occultée au moment de sa rédaction. La dynamique démographique doit être perçue au niveau des différentes parties du document de politique en la mettant en évidence de façon explicite et non de façon globale en se limitant à des effectifs globaux de la population. La lecture sous l'angle de la dynamique démographique du document de politique, au fur et à mesure de sa rédaction, peut aider dans ce sens. Tout le document doit comporter, à chaque fois que cela est nécessaire, des variables démographiques. La prise en compte des questions de dynamique démographique doit être visible au niveau du contexte et de la justification, des objectifs, des résultats attendus et des indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

2.6.2.2. La phase de validation

- L'atelier technique de validation

L'atelier technique de validation doit prévoir une marge spéciale pour une lecture de l'avant-projet du rapport de la politique publique sous l'angle de la dynamique démographique, à partir d'une grille de lecture comportant des indications claires et complètes. Selon le nombre d'ateliers de validation, la grille sera revue, au fur et à mesure pour tenir compte des amendements qui ont été intégrés suite à l'atelier précédent. C'est au vu de l'intégration effective, par le/la consultant(e) ou l'équipe de rédaction, de toutes les observations et suggestions ayant fait l'objet de consensus que le document de politique sera pleinement intégratrice de la dynamique démographique et ne sera d'aucune objection quant à sa soumission à l'atelier national de validation.

- L'atelier national de validation

Afin de garantir la prise en compte réelle de la dynamique démographique dans le document de politique, l'atelier national de validation devra tenir compte des préoccupations qui ont prévalu lors de l'atelier technique. L'orientation des participant(e)s en vue d'obtenir leurs contributions et de les amener à se prononcer sur la validité du document, en ce qui concerne la dynamique démographique, est d'une importance capitale vu que cet atelier est le dernier.

La Direction chargée de la planification doit mettre à la disposition des participant(e)s un canevas comportant les éléments qui permettent de percevoir clairement la prise

en compte de la dynamique démographique dans le rapport provisoire. Ce canevas pourra être préparé par le/la consultant(e), si cela est prévu dans les TDR, ou par deux (2) membres du comité de pilotage.

En outre, des dispositions doivent être prises lors du choix des participant(e)s à l'atelier national de validation ou pendant sa tenue, pour qu'ils/elles aient des notions sur la dynamique démographique ; cela va permettre d'éviter des blocages ou des débats inutiles sur des informations basiques supposées connues.

- **L'approbation de la politique**

La politique publique, issue de l'atelier de validation doit être approuvée par le département ministériel avant d'être portée devant le Conseil des ministres. Cette approbation doit se faire au cours d'une réunion d'un comité restreint d'appréciation du document final qui constatera la prise en compte des amendements de l'atelier national de validation. Une bonne compréhension de la prise en compte de la dynamique démographique dans le rapport final de la politique publique est indispensable par le Cabinet sectoriel/ministériel qui doit préparer sa soumission au Conseil des ministres.

Encadré 6 : Grille d'analyse de la prise en compte de la dynamique démographique dans la phase de rédaction et validation à travers une série de questionnement :

- *La dynamique démographique est –elle perceptible dans toutes les parties du document ?*
- *L'équipe de rédaction a-t-elle intégré toutes les observations liées à la dynamique démographique ?*
- *Le choix des participants a-t-il tenu compte de leur compréhension commune des questions de dynamique démographique ?*
- *Les grilles de lecture au niveau des deux ateliers ont –t-elle fait l'objet d'un suivi lors de l'approbation en conseil des ministres ?*

Chapitre 3 : Processus d'intégration des thèmes spécifiques

Ce chapitre présente le processus d'intégration des deux thèmes spécifiques liés à la dynamique démographique qui sont :

- Egalité et équité du genre ;
- Droits humains.

3.1. Processus d'intégration des questions d'égalité et équité du genre en relation avec la dynamique démographique dans les politiques publiques

3.1.1. Définition du genre

Le Genre est « l'ensemble des caractéristiques associées aux hommes et aux femmes dans une société et qui, dans un contexte historique et culturel donné, façonnent l'identité culturelle d'un individu ». Il se réfère aux rôles et responsabilités socialement établis et attribués aux hommes et aux femmes par la société. Ces rôles s'apprennent, varient d'une société à l'autre et changent avec le temps selon l'évolution du contexte socio-culturel.

3.1.2. Processus d'intégration

L'intégration des questions de genre et culture dans les processus d'élaboration des politiques implique la prise en compte des inégalités entre hommes et femmes à toutes les phases de la planification afin d'arriver à plus d'équité et d'égalité sociales. Cette intégration permet de tenir compte des besoins pratiques et des intérêts stratégiques et de la femme et de l'homme.

Les inégalités les plus courantes sont entre autres :

- les inégalités sociales (différences liées à l'accès au foncier) ;
- les inégalités monétaires : différences de revenu ou de consommation ;
- les inégalités des conditions de vie (différences dans les possibilités d'accéder aux services collectifs) ;
- les inégalités sur le plan politique (différences dans la participation à la vie politique : nombre de femmes dans les instances de décision) ;
- les inégalités d'ordre éthique ;

- Les inégalités socioprofessionnelles (nombre de femmes à des postes de responsabilité dans les organisations) ;
- Les inégalités d'accès à l'éducation ;
- les inégalités de capacités et d'accès à l'emploi.

Pour prendre en compte les questions d'égalité et d'équité du genre dans une politique publique/sectorielle, il convient de se référer aux recommandations du guide à chacune des 3 étapes :

Etape 1 : Définition et délimitation du secteur/domaine concerné

Recommandation 1 : tenir compte des 5 composantes¹⁰ qui décrivent la situation en matière de Genre et Culture contenues dans la SCAPE dans l'élaboration du document¹¹.

Etape 2 : Diagnostic

Recommandation 2 : les indicateurs retenus pour le secteur/domaines doivent prendre en compte la situation des hommes et des femmes en 2015 pour chacune des composantes.

Recommandation 3 : les indicateurs doivent être calculés en mettant au numérateur les personnes qui ont accès au service considéré et au dénominateur les personnes qui doivent bénéficier de ce service.

Recommandation 4 : les indicateurs utilisés doivent montrer la variation de l'ampleur du problème suivant les caractéristiques démographiques (comme l'âge, le milieu de résidence, le niveau d'instruction...) qui facilitent l'identification des groupes à risque élevé.

Recommandation 5 : l'analyse des causes des problèmes doit être faite pour chacune des composantes concernées.

Recommandation 6 : la hiérarchisation des causes doit se faire de manière à produire un arbre à problèmes par composante.

¹⁰Les 5 composantes sont :(i) valoriser la position sociale et le potentiel de la femme dans la famille et dans la communauté ; (ii) accroître la capacité productive des femmes et leur niveau de revenu ; (iii) renforcer l'accès équitable des femmes et des hommes aux services sociaux de base ; (iv) promouvoir la participation équitable des hommes et des femmes à la gestion du pouvoir, et éliminer les violences basées sur le genre ; (v) renforcer les capacités d'intervention du cadre institutionnel de mise en œuvre de la PNEEG.

¹¹ Éventuellement on se réfèrera aux directives en matière d'égalité et d'équité du genre contenu dans le document de référence en vigueur au moment de la planification et qui définit les orientations à long terme du pays.

Recommandation 7 : les données de la situation démographique doivent être utilisées parmi les facteurs déterminants de la priorisation des composantes.

Recommandation 8 : une estimation du niveau à atteindre en 2017 doit être faite pour chaque composante.

Etape 3 : Choix des stratégies

Recommandation 9 : les actions à mener (l'offre des services supplémentaires pour améliorer la situation de la femme) seront fixées en tenant compte des causes structurelles identifiées pour chaque composante.

Recommandation 10 : les actions sont fixées en tenant compte de l'effectif de la population et son évolution pour répondre au besoin concerné.

Recommandation 11 : Après validation de la Politique, les critères démographiques sont utilisés pour l'insertion des programmes relatifs aux questions de Genre et Culture dans le Programme d'Actions Prioritaires.

Encadré 7 : Grille d'analyse de la prise en compte du genre dans les phases d'élaboration des politiques

Le questionnement lié à l'analyse diagnostique selon le genre pourrait s'enchaîner comme suit :

- *Quels sont les niveaux et les types de participation des hommes et des femmes dans le secteur d'intervention ?*
- *Quels sont les obstacles de la participation des hommes et des femmes, dans les secteurs d'intervention ?*
- *Quel est l'impact des conditions actuelles du secteur sur les femmes et sur les hommes ?*
- *Quelles sont les inégalités de genre dans le secteur ?*
- *Que faut-il faire pour assurer une participation équitable des hommes et des femmes dans le développement du secteur d'intervention identifié ?*
- *Que faut-il faire pour assurer une participation équitable des hommes et des femmes dans les mécanismes de gouvernance du secteur d'intervention identifié ?*
- *Quels changements doivent intervenir pour favoriser une répartition équitable des ressources de développement liées au secteur d'intervention identifié entre les hommes et les femmes ?*
- *Que faut-il faire pour renforcer le pouvoir des femmes dans le secteur ?*

Pour s'assurer de la prise en compte du genre à l'étape du choix stratégique et de la planification d'un programme et d'un projet, il est essentiel de se poser les questions suivantes :

- *Qui sont les bénéficiaires du projet (hommes, femmes, ou les deux à la fois) ?*
- *Ont-ils été identifiés spécifiquement selon leur sexe, âge, milieu de résidence, statut social, etc. ?*
- *Les personnes (hommes/femmes) dont les vies sont affectées par la politique ont-elles été interrogées ?*
- *Les impacts positifs ou négatifs sur les hommes, les femmes et les différents groupes sociaux ont-ils été évalués ?*
- *La participation active des bénéficiaires a-t-elle été requise ? si non pourquoi ?*
- *Les contraintes spécifiquement féminines ont-elles été prises en compte (en terme de temps et d'horaire de travail, de mobilité) ? ;*
- *Quels sont les gains et les bénéfices et quels sont les personnes qui vont les contrôler et gérer ?*
- *Comment les objectifs de la politique répondent-ils aux besoins des femmes, des hommes, des groupes sociaux vulnérables ?*
- *Comment les femmes auront-elles accès aux opportunités et services fournis ?*
- *L'affectation des ressources permettra-t-elle de corriger les inégalités ?*
- *Le renseignement des indicateurs retenus permettra-t-il de mesurer la réduction des inégalités ?*

A la phase des modalités de mise en œuvre et de suivi-évaluation il est essentiel de se poser les questions clés

- *Les acteurs de mise en œuvre sont-ils familiarisés avec les problèmes de genre ?*
- *Les acteurs féminins sont-ils aussi bien formés que les acteurs masculins ?*

S'agissant de la participation des femmes aux politiques

- *A travers quels mécanismes les femmes seront-elles impliquées dans la politique ?*
- *Des mesures sont-elles prises pour favoriser la participation de femmes aux différentes activités lors de la mise œuvre ?*

3.2. Processus d'intégration des questions des droits humains en relation avec la dynamique démographique dans les politiques publiques

3.2.1. Définition des droits humains

Les Droits humains sont ceux énoncés dans la Déclaration Universelle des Droits de L'Homme (DUDH - 1948) et dans les conventions et traités qui la mettent en application. On distingue ainsi par exemple les droits spécifiques de l'enfant, les droits spécifiques de la femme.

Les droits sont regroupés en quatre principales catégories :

- le droit à la santé et au bien-être couvrant les questions de survie et maladies, d'alimentation et de nutrition, de l'eau et de l'hygiène, ainsi que les questions relatives à l'environnement ;
- le droit à l'éducation et au développement équitable incluant la scolarisation, l'alphabétisation, l'éducation non formelle et l'insertion économique et sociale des femmes ;
- le droit à un environnement protecteur traitant des situations de violence, d'exploitation et d'autres abus à l'égard des enfants et des femmes ;
- le droit à la participation et à l'information couvrant l'implication dans la prise de décision, l'accès à l'information adéquate et aux moyens de communication.

3.2.2. Processus d'intégration

L'intégration des questions des Droits Humains revient à prendre les dispositions nécessaires pour que dans les Politiques publiques /sectorielles, l'offre des services soit déterminée par le profil sociodémographique et l'application des 4 principes des droits.

Pour ce faire il faut tenir compte des recommandations ci-dessous énumérées dans chacune des étapes et veiller à ce que les dispositions adoptées fassent partie du Programme d'Actions Prioritaires.

Etape 1 : Diagnostic

Sous étape 1 : Identification des problèmes

Recommandation 1 : catégoriser la population touchée par âge /sexe et par catégorie socio - professionnelle

Recommandation 2 : définir les groupes particulièrement vulnérables suivant les variables démographiques afin de faciliter le ciblage des programmes

Sous étape 2 : Analyse des causes

Recommandation 3 : La détermination des causes immédiates, sous-jacentes et structurelles et des opportunités d'action doit se faire selon le type de droit dont il s'agit.

Recommandation 4 : La détermination des causes immédiates, sous-jacentes et structurelles et des opportunités d'action doit tenir compte aussi de l'impact éventuel de l'état et du mouvement de la population (fécondité/ natalité et mortalité).

Sous étape 3 : Priorisation des problèmes

Recommandation 5 : Les variables démographiques doivent être parmi les critères qui servent à la priorisation des problèmes (les problèmes affectant le plus grand nombre de personnes étant ceux dont la solution est prioritaire).

Etape 2 : Choix stratégiques

Sous étape 1 : Détermination des stratégies

Recommandation 6 : La Déclaration universelle des droits de l'homme et la Politique Nationale de population¹² doivent être utilisées en tant que documents de référence en matière des Droits Humains.

Sous étape 2 : Formulation des objectifs du Secteur/domaine

Recommandation 7 : L'on doit veiller à ce que les droits retenus soient conformes à l'atteinte des ODD.

Recommandation 8 : La formulation des stratégies doit se faire en tenant compte des causes structurelles des problèmes identifiés suivant le droit concerné.

Recommandation 9 : Les actions à mener sont fixées en tenant compte de l'effectif de la population et de son évolution pour laquelle il faut répondre aux besoins concernés.

Recommandation 10 : Après validation de la Politique publique/sectorielle, les critères démographiques sont utilisés pour l'insertion des programmes relatifs à la présente composante dans le Programme d'Actions Prioritaires.

¹² Document de politique nationale de population en vigueur à la date de la planification

Conclusion

Le guide d'intégration de la dynamique démographique se présente comme un document d'orientation des acteurs et des bénéficiaires dans le processus de planification.

L'intégration de la dynamique de population dans les politiques suppose la disponibilité de statistiques et d'analyses démographiques globales et fiables permettant aux différentes institutions gouvernementales de planifier avec plus d'exactitude les politiques de développement. Une bonne intégration de la dynamique démographique conduit à une meilleure articulation des investissements dans les secteurs/ministères.

Le guide réaffirme le recours systématique aux données, analyses et prévisions démographiques comme base de toutes planifications des politiques et stratégies. Cette intégration passe par la prise en compte des aspects de la dynamique de population à toutes les 6 phases du processus de planification.

Le guide recommande pour une meilleure prise en compte de la dynamique démographique dans les politiques de développement, une actualisation de la Politique Nationale de Population du Togo datant de 1998 afin qu'elle puisse s'adapter aux évolutions connues. La politique actualisée pourra dans le souci de son opérationnalisation être déclinée en plan d'actions à moyen et long terme et en véritable programme/projet de population. Il recommande également l'élaboration d'une politique nationale sur les migrations et développement au Togo.

Pour créer les conditions d'une bonne utilisation du présent guide, il est nécessaire de mettre en œuvre une série d'actions visant l'appropriation de son contenu. Ces actions sous forme de recommandations sont :

- (i) une internalisation et une formation des agents des ministères sectoriels au niveau central et local sur le guide et la chaîne PPBESE ;
- (ii) une vulgarisation à l'échelle des autres acteurs intervenants dans le développement ;
- (iii) un renforcement des structures en charge de l'enregistrement au niveau de l'état civil (renforcement de leurs capacités, sensibilisation des acteurs et formations des agents) ;

- (iv) un accroissement de la capacité des structures productrices de données à mettre à disposition des données fiables à tous les niveaux (central, régional, communal, préfectoral, etc.).

Bibliographie

Principales Références

Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire :

- **Direction Générale de la Planification et du Développement (DGPD), Guide méthodologique d'élaboration des politiques publiques, 2014.**
- **Guide méthodologique de la Chaîne Planification-Programmation-Budgétisation-Exécution-Suivi et Evaluation (PPBESE), 2011**
- **Politique Nationale de la Population, 1998**

Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation (MASPFA) :

- **Stratégie Nationale d'Intégration du Genre dans les Programmes et Politiques au Togo, 2006.**
- **Politique Nationale de l'Équité et de l'égalité de Genre au Togo (PNEEG), 2008.**

Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire :

- **Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) 2013-2017.**

République du Cameroun : **Guide méthodologique d'intégration des questions de population dans les politiques et stratégies de développement du Cameroun, 2010**

République du Burkina Faso :

- **Guide pour la prise en compte des questions de population dans les plans régionaux de développement, 2012**

Autres références

Bloom D. E. et al. « Realizing the Demographic Dividend : Is Africa any different? ». Program on the Global Demography of Aging, Harvard University, mai 2007. http://www.harvardschoolofpublichealth.org/pgda/WorkingPapers/2007/pgda_wp23_2007.pdf

BMZ : Document de stratégie, La dynamique démographique dans la coopération allemande au développement, 2013.

CADERDT : Guide méthodologique d'élaboration des politiques sectorielles, 2012.

Déclaration Universelle des Droits de L'Homme (DUDH - 1948).

Division de la population, Commission Economique pour l'Afrique : **Manuel pour l'intégration des variables démographiques dans les plans de développement dans les pays africains au niveau macro-économique et dans le secteur agricole des pays africains, 1991.**

Joseph Ki -zerbo (1990), **intégrer population et développement : chaire Quételet 1990, Editions Academia, l'harmattan, paris 1993, pp 49.**

PRB ,4^{eme} Edition (2004), Guide de démographie.

GIZ Togo : Etude sur l'état des lieux de l'intégration de la dynamique démographique dans la planification au Togo, 2015.

GIZ Togo : Guide d'élaboration d'un plan de développement à l'usage des collectivités territoriales, 2014.

UEMOA – La Commission : Guide didactique de la directive N°06/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant Loi de finances au sein de l'UEMOA.

UNFPA : guide conceptuel et méthodologique d'analyse de situation démographique, 2010.

UNFPA : Plan D'action du Programme Pays Gouvernement Togo- UNFPA (PAPP) 2014 – 2018

Annexes

Annexe 1 : Glossaires

Accroissement de la population

Hausse globale de la population tenant à l'interaction des naissances, des décès et des mouvements migratoires au sein d'une population dans une période donnée.

Accroissement (baisse) naturel

Excédent (déficit) des naissances sur les décès au sein d'une population au cours d'une période donnée.

Densité de la population

Population par unité de surface ; par exemple, nombre de personnes au kilomètre carré de terres arables.

Démographie

La définition qui paraît la plus satisfaisante est fournie par le dictionnaire démographique multilingue des Nations-Unies. Selon les Nations-Unies, la démographie est une science ayant pour objet l'étude des populations humaines et traitant de leur dimension, de leur structure, de leur évolution et de leurs caractères généraux envisagés principalement du point de vue quantitatif. Cette définition souligne deux points importants :

- d'une part, la démographie étudie des populations humaines. L'être humain est l'élément insécable qui constitue l'essence des phénomènes. Quand on dit qu'il naît, vit un certain temps au cours duquel il se reproduit, se déplace et finalement meurt, on a défini l'essentiel des préoccupations d'un démographe car tout en démographie peut se ramener à ces événements fondamentaux ;
- d'autre part, dans ses études, elle privilégie les aspects quantitatifs.

Dividende démographique

C'est la croissance économique résultant de l'évolution de la pyramide des âges de la population d'un pays. Le dividende démographique est l'accélération de la croissance économique qui peut résulter d'une évolution de la structure par âge de la population.

Le dividende démographique survient lorsque la baisse du taux de natalité entraîne des changements dans la distribution par âge d'une population ; ce qui signifie que moins d'investissements sont nécessaires pour répondre aux besoins des groupes les plus jeunes et que les adultes sont relativement plus nombreux dans la population des personnes actives

Le point de départ est la structure par âge de la population. La diminution du nombre de naissances annuelles s'accompagne de la diminution de la jeune population dépendante par rapport à la population en âge de travailler.

Lorsque le nombre de travailleurs augmente et que le nombre de jeunes dépendantes diminue, un pays dispose d'une fenêtre d'opportunité qui favorise l'accélération de la croissance économique. Ce phénomène est le « dividende démographique ».

Dynamique démographique :

C'est l'étude des tailles de population au cours du temps. C'est l'ensemble des facteurs qui influent sur l'augmentation et la diminution de la population.

Espérance de vie

Nombre moyen d'années restant à vivre pour une personne si les tendances de mortalité observées se maintiennent au cours de la vie de cette personne. On parle plus généralement d'espérance de vie à la naissance.

Fécondité

Rendement procréateur effectif d'une personne, d'un couple, d'un groupe ou d'une population. Le taux global de fécondité est le nombre de naissances par 1 000 femmes de 15 à 44 ans ou de 15 à 49 ans au cours d'une année donnée.

Indice synthétique de fécondité

Nombre moyen d'enfants qu'une femme (ou un groupe de femmes) mettrait au monde vivants au cours de sa vie si son taux de fécondité en âge de procréation était conforme aux taux de fécondité par âge d'une année donnée. C'est souvent le nombre d'enfants que les femmes ont de nos jours.

C'est en fait la « photographie » du comportement d'une population à un moment t. C'est un indice synthétique à partir des taux de fécondité par âge des femmes de 15 à 50 ans, les démographes supposant que toutes les femmes auront aux différents âges de leur vie le même comportement que ceux observés à ce moment t. Il s'agit donc d'une projection du nombre d'enfants par femme et non du chiffre réellement constaté.

Migration

Déplacement de personnes au-delà d'une frontière donnée dans le but d'établir une nouvelle résidence ou une résidence semi-permanente. Il y a la migration internationale (migration entre des pays) et la migration intérieure (au sein du même pays). Le mouvement migratoire intérieur consiste dans le déplacement de personnes d'une sous-division administrative vers une autre sous-division du même pays dans le but de s'y établir. L'immigration consiste dans l'établissement de résidence permanente ou semi-permanente dans un pays autre que son pays d'origine.

Mortalité / Natalité

Décès ou naissances considérés comme les composantes de la variation de la population.

Nuptialité

Fréquence, traits et dissolution des mariages au sein d'une population.

Planning familial

C'est l'ensemble des méthodes et moyens qui concourent au contrôle des naissances, dans le but de permettre aux familles de choisir d'avoir un enfant. Elle permet d'anticiper le nombre d'enfants désirés, d'espacer les naissances et de planifier les naissances grâce à l'utilisation de méthodes contraceptives et au traitement de l'infertilité.

Planification stratégique

La planification stratégique est la feuille de route que se donne une organisation pour réaliser sa vision à moyen et à long termes. Elle permet :

- d'obtenir une vue complète et détaillée de la situation ;
- de disposer d'une liste des activités à réaliser avec leur enchaînement précis ;
- de distribuer la charge des ressources ou des moyens alloués ;
- de décomposer les projets en sous-ensembles plus simples.

Politique en matière de population

Mesures explicites ou implicites mises en œuvre par les pouvoirs publics et visant à influencer la taille, la croissance, la répartition ou la composition de la population.

Politique publique

Une politique publique (PP) est une réponse apportée par les autorités publiques (centrales, régionales ou locales) à un problème de société. Elle est un ensemble d'actions conduites par les institutions et les administrations publiques, ou par le biais de financements publics, afin de faire évoluer une situation donnée¹³.

Politique sectorielle

La politique sectorielle se présente comme un ensemble de déclinaisons des objectifs globaux de développement des différents cadres de référence en objectifs sectoriels de moyen et long termes. Autrement dit, elle détermine la contribution que doit apporter un secteur à la réalisation des objectifs de développement¹⁴.

Poussée démographique

Tendance que la croissance de la population se maintienne, à cause de la concentration relativement élevée de personnes dans la catégorie d'âge de procréation, après que le seuil de fécondité de remplacement a été atteint.

Quotient de mortalité

¹³ Guide didactique de la directive n°06/2009/CM/UEMOA du 26/06/2009, portant loi de finances au sein de l'UEMOA

¹⁴ Il est à rappeler que pour le présent guide le secteur est compris dans son sens institutionnel

Proportion de personne d'une population décédée avant d'atteindre un certain âge.
(Ce calcul par générations)

Rapport de dépendance

Rapport entre la partie économiquement non productive de la population et la partie productive déterminé arbitrairement comme le ratio des personnes âgées (65 ans et plus) et des jeunes (moins de 15 ans) à l'ensemble de la population active (15 à 64 ans).

Répartition de la population

Modèles de peuplement et de dispersion d'une population.

Régulation de la poussée démographique

Concept étendu qui traite du rapport entre la fécondité, la mortalité et la migration, mais très souvent utilisé pour traduire les efforts faits pour ralentir la poussée démographique par des mesures visant à réduire la fécondité. À ne pas confondre avec planning familial.

Structure par âge et sexe

Composition d'une population donnée définie par le nombre ou la proportion d'hommes et de femmes dans chaque catégorie d'âge. Il s'agit du résultat cumulé des tendances passées en matière de fécondité, de mortalité et de migration. Les données relatives à la structure par âge et sexe sont très importantes pour la description et l'analyse de beaucoup d'autres types de données démographiques. Voir aussi la pyramide des âges.

Transition démographique :

Déplacement chronologique des taux de natalité et de mortalité vers de bas niveaux. La baisse de la mortalité précède habituellement le recul de la fécondité, donnant ainsi lieu à une progression rapide de la population pendant la période de transition démographique.

Il s'agit des changements que connaît une population en passant de niveaux élevés de fécondité et de mortalité à des niveaux faibles. C'est en fait le passage d'un

régime démographique traditionnel, où la fécondité et la mortalité sont élevées, à un régime moderne de fécondité et de mortalité beaucoup plus faibles.

On peut caractériser la transition démographique propre à chaque pays. Il existe quatre phases dans la transition démographique :

Phase 1 : Natalité et mortalité élevées +/-équilibrées Accroissement de la population faible

Phase 2 : Baisse de la mortalité, la natalité restant à son niveau élevé, Forts accroissements de la population

Phase 3 : Baisse de la natalité, accroissement de la population se ralentit

Phase 4 : Mortalité et natalité se stabilisent et s'équilibrent à nouveau mais à un niveau beaucoup plus bas que dans la première phase.

La transition démographique se définit par sa durée et par son amplitude qui conditionnent directement l'évolution numérique de la population durant cette transition

Taux de croissance

Nombre de personnes qui s'ajoutent à une population (ou que celle-ci perd) au cours d'une année donnée par accroissement naturel et migration nette exprimé en pourcentage de la population observée au début de la période sous revue.

Taux de mortalité infantile

Nombre de décès d'enfants de moins d'un an par 1 000 naissances vivantes au cours d'une année donnée.

Taux par âge

Rapport établi pour des groupes d'âge spécifiques (par exemple taux de fécondité, taux de mortalité, taux d'analphabétisme ou taux d'inscription scolaire).

Vieillessement de la population

Phénomène d'accroissement de la proportion des adultes et des personnes âgées et de repli de celle des enfants et des adolescents au sein d'une population donnée. Ce phénomène donne lieu à une hausse de l'âge médian de la population. On parle de vieillissement de la population lorsque les taux de fécondité reculent alors que l'espérance de vie reste constante ou s'améliore au sein de la population plus âgée.

Annexe 2 : Tableau récapitulatif du processus de prise en compte de la dynamique démographique

Activités	Directives pratiques d'intégration de la dynamique démographique
	Phase 1 : Préparation du processus de planification
Décision d'élaboration de la politique	Le premier responsable doit attirer dans sa déclaration d'élaboration de la politique sur la prise en compte de la dynamique démographique
Mise en place du cadre de pilotage institutionnel	<p>Le Comité de pilotage doit avoir une notion sur la dynamique démographique ou la composante population doit être solidement représentée. Un expert en statisticien démographe par exemple doit siéger dans le Comité technique de pilotage pour veiller à ce que la composante population soit prise en compte</p> <p>Dans le comité technique on devrait pouvoir voir les structures habilitées à examiner les questions de population .d'où il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des représentants de tous les ministères techniques impliqués dans les questions de populations ; - des membres de la direction des études de populations du MPD ; - des représentants des organisations de la société civile
Recueil des données	<p>On collecte les données et informations qui peuvent renseigner sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la situation en matière de population, état, changements et mouvement, permettent de calculer les indicateurs qui renseignent sur les questions de dynamique démographique ; - les facteurs qui influencent les problèmes ; - les données sur les variables dépendantes et indépendantes parmi lesquelles les variables de population (voir tableau 1 qui renseigne sur les indicateurs- clés)
Mise au point des perspectives démographiques	<p>Pour avoir une orientation sur ce que deviendra la population dans les prochaines années (ne pas dépasser 15 ans dans les projections). Il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir la population de départ (effectif, structure, etc.) ; - faire intervenir le mouvement de la population (probabilité de survie, taux de fécondité par âge, les migrations, etc.). <p>Les perspectives permettent de regarder ce qui s'est passé et de prolonger la tendance pour avoir ce qui va se passer dans le futur</p>
	Phase 2 : Analyse diagnostique
Identification et	Dans tous les secteurs/domaines, on mesure l'ampleur du problème par rapport à

priorisation des problèmes	<p>la dynamique démographique : On pourra</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les indicateurs appropriés ; - Calculer des probabilités qui permettent d'évaluer l'effectif de la population qui n'est pas desservie ; - prioriser les problèmes ; - Ressortir les problèmes clés ; - Réfléchir et donner la priorité aux problèmes qui touchent le plus grand nombre de personnes. <p>-</p>
Détermination des groupes les plus vulnérables	Déterminer les groupes les plus vulnérables en fonction des caractéristiques sociodémographiques
Analyse des causes	<p>Rechercher les caractéristiques sociodémographiques des groupes plus vulnérables (âge, sexe, lieu de résidence, types de ménage.)</p> <p>Ainsi on doit voir si dans la politique proposée, on vise la diminution de l'ampleur du problème ou la diminution des inégalités.</p> <p>On pourrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Voir l'influence des variables démographiques sur les causes ; - Tenir compte de la hiérarchie des causes : causes immédiates - causes sous-jacentes (comportements, valeurs) - causes structurelles (dépendent de l'organisation de la société). - On peut faire une régression logistique pour voir quelle cause structurelle a le plus d'influence sur le problème. - Terminer l'analyse causale par la mise au point de la matrice forces, opportunités, possibilités d'action et menaces. <p>Il est possible de recourir à l'analyse multi variée pour déterminer les facteurs les plus influents qu'il faut privilégier dans un programme d'actions.</p> <p>L'expert en étude de population ou la composante de la Direction des Etudes de Population (assistance technique du Comité de pilotage) doit fortement intervenir ici pour se faire entendre comme technicien.</p>
Phase 3 : Choix stratégiques	
Formulation de la vision	Voir la vision du Togo à long terme, la PNP
Formulation des orientations, axes et objectifs	<p>On établit les choix en se basant sur la question :</p> <p>Quelle(s) est (sont) les causes structurelles qui ont plus d'impact sur le problème ?</p> <p>On bâtit les stratégies sur ces causes structurelles.</p> <p>On développe des projets autour de ces causes structurelles en utilisant le cadre logique axée sur les résultats</p>
Phase 4 : Programmation pluriannuelle	
Elaboration des projets et du Programme d'Actions Prioritaires (Critères pour prioriser)	<p>On a généralement une panoplie de projets. On va définir des critères pour prioriser les programmes /projets et avoir ainsi un PAP.</p> <p>Il faut faire jouer les critères démographiques dans la priorisation des projets</p>

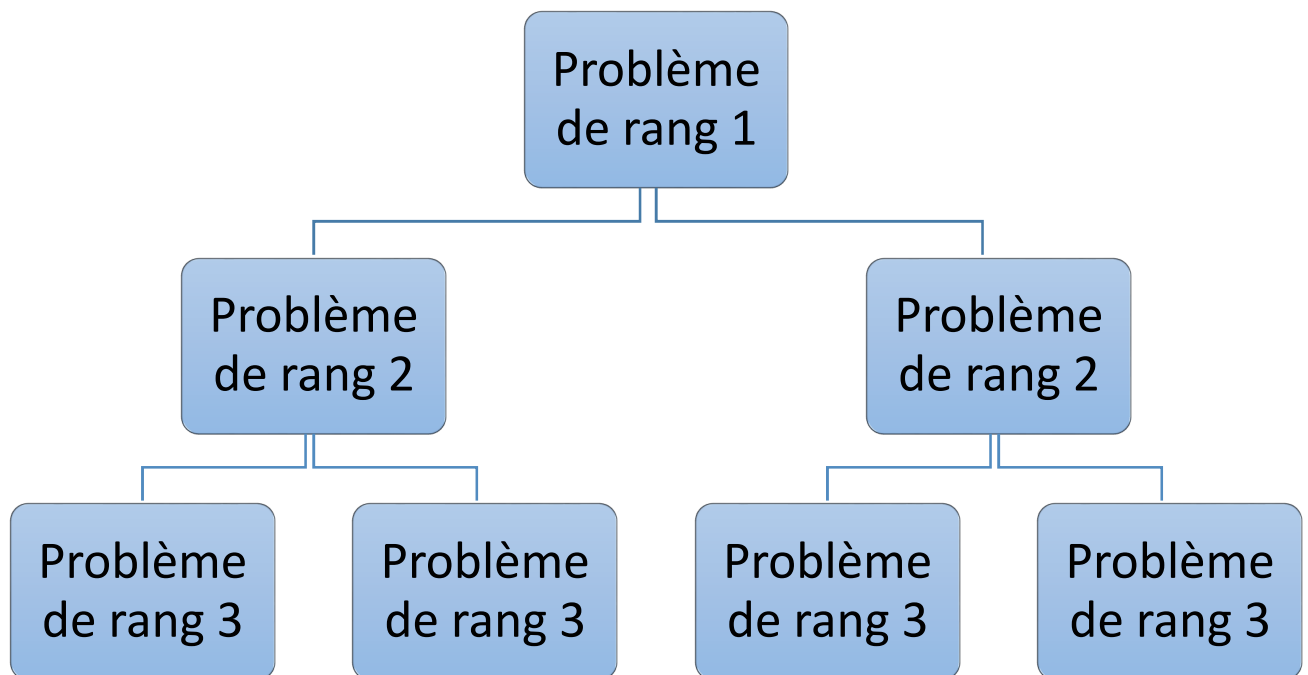
Elaboration du CDMT, BP et PIP	<p>On se pose la question :</p> <p>Quelle priorité est accordée aux questions de population dans la programmation, la budgétisation des dépenses afin d'une bonne prise en compte de la dynamique démographique ?</p>
Phase 5 : Définition des modalités de mise en œuvre et de suivi-évaluation	
Définition des mécanismes de mise en œuvre	<p>Il faut impliquer les structures de la Direction des Etudes de Population et tous les autres acteurs intervenants dans le domaine.</p> <p>Les membres de l'unité de gestion de la politique doivent être outillés sur les questions de dynamique démographique</p>
Définition d'un système de suivi évaluation	<p>Implémenter un système de suivi évaluation renseignant sur des indicateurs mettant en exergue les relations entre la dynamique démographique et l'impact de la politique sur les populations</p>
Phase 6 : Rédaction et Validation	
Rédaction	<p>Faire une lecture du document pendant sa rédaction pour veillez à faire figurer dans tout le document de politique les aspects de dynamique de population aux moyens de variables socio démographiques</p>
Validation	<p>Faire en sorte que les participants aient une même compréhension de l'intégration de la dynamique démographique</p> <p>Veiller à l'intégration complète de toutes les observations allant dans la prise en compte des questions de dynamique démographique (utilisation du canevas pour clarifier les aspects de la dynamique démographique amendés lors de l'atelier)</p>

Annexe 3 : Outils usuels utilisés pour la planification

- Arbre à problèmes

L'arbre à problèmes vise à identifier un problème considéré comme pivot central, ses causes et ses conséquences. Il est toujours couplé avec l'analyse causale qui permet d'identifier et de sérier les causes des problèmes identifiés en causes immédiates (ou apparentes), causes sous-jacentes et causes fondamentales (structurelles ou profondes). L'analyse causale permet donc d'identifier et de s'attaquer à la cause fondamentale et ce n'est qu'en s'attaquant à elle qu'on peut supprimer le problème. L'intégration de la dynamique démographique tient compte des interdépendances entre les problèmes et la démographie dans la recherche et dans la hiérarchisation des problèmes.

REPRESENTATION GRAPHIQUE DE L'ARBRE DES PROBLEMES

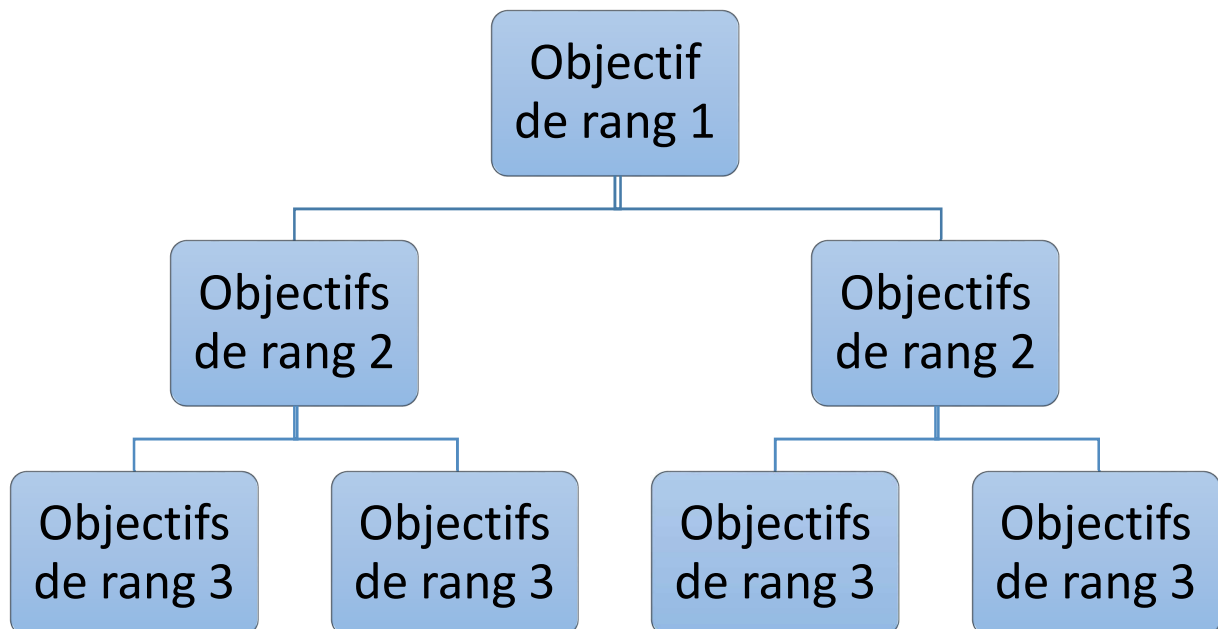


- **Arbres à objectifs**

L'**arbre des objectifs** (ou arbre d'objectifs) permet de s'attaquer au problème identifié comme fondamental (central, focal), de mieux clarifier les objectifs en vue de mieux cibler les actions requises pour les atteindre. Il aide donc à mieux appréhender l'objectif principal, établir une hiérarchie des objectifs, mettre en évidence les relations entre les objectifs, etc.

Représentation graphique de l'arbre d'objectifs

(forme classique simple)



Le niveau d'un objectif exprime sa place dans le système des causes et effets. La représentation graphique traduit le niveau en rang.

- Matrice des orientations stratégiques (MOS)

Le point de départ de l'élaboration du MOS est les résultats du FFOM.

Le FFOM présente un ensemble de forces (atouts, potentialités), faiblesses (contraintes), opportunités et menaces. Parmi ces facteurs, il faut fixer les priorités.

Elaborer la matrice

		Opportunités (O)					Menaces (M)					Point
Forces (S)		O1	O2	O3	O4	O5	M1	M2	M3	M4	M5	
	F1											
	F2											
	F3											
	F4											
	F4											
Faiblesses												
	f1											
	f2											
	f3											
	f4											
	f5											
Points												

- Identifier les combinaisons qui auront le principal impact positif sur l'entité ou le champ du problème (Discussion ou vote).

- Les stratégies externes :

Saisir les opportunités en utilisant les forces et en éliminant les faiblesses

Réduire les menaces en utilisant les forces et en éliminant les faiblesses

- Les stratégies internes :

Utiliser une force pour saisir une opportunité et réduire les menaces

Éliminer une faiblesse pour saisir une opportunité et réduire les menaces

Tableau de Synthèse

	Opportunités	Menaces
Forces (Atouts ou Potentialités)	Utiliser les forces pour saisir les opportunités	Utiliser les forces pour réduire les menaces
Faiblesses (Contraintes)	Eliminer les faiblesses pour saisir les opportunités	Eliminer les faiblesses pour réduire les menaces

- Cadres logiques

Le **cadre logique**, encore appelé **matrice du cadre logique**, se présente sous forme de tableau (matrice) qui rassemble toutes les informations indispensables à l'opérationnalisation d'une intervention selon deux logiques d'intervention :

- une **logique verticale** (Objectif global, objectifs spécifiques, résultats, activités) ;
- une **logique horizontale** (Objectifs, indicateur(s) objectivement vérifiable(s), source(s) de vérification, responsable, hypothèse(s) critique(s) ou mesures préalables).

Les hypothèses critiques sont les facteurs externes sur lesquels reposent la réussite de la mise en œuvre et qui risquent de la compromettre et de compromettre les résultats attendus si elles ne se réalisent pas, tels que le non-financement de l'action, une grève des fonctionnaires, les mauvaises conditions climatiques, la non-réalisation d'infrastructures prévues au budget de l'Etat, par exemple.

Cadre logique des interventions de la structure

OBJECTIF GLOBAL ET OBJECTIF SECTORIEL DE DEVELOPPEMENT					
N°	Intitulé de l'objectif	Indicateurs (sur l'ensemble de la période et non année par année)	Sources de vérification	Responsable	Hypothèses et risques
OG					
OD					
OS					
OS1					
OS2					
OS3					
RI					
RI1					

Cadre logique axée sur les résultats

Hierarchie des objectifs	Hierarchie des résultats	Indicateurs de résultats	Sources de vérification	Hypothèses / Risques
Objectif global	Impact	Indicateurs d'Impact		
Objectif spécifique	Effets	Indicateurs d'Effets		
Activités	Produits	Indicateurs de Produits		
	Intrants	Indicateurs de réalisation		
				Conditions préalables

- **SEPO**

La méthode SEPO utilise comme support une matrice à deux axes :

Axe horizontal : Passé – Futur

Axe vertical : Positif - négatif

	Passé	Futur
Positif	Succès	Potentialités
Négatif	Echec	Obstacles

La méthode consiste à faire une analyse du passé (regard rétrospectif) et du futur (regard prospectif). Sur base des conclusions de l'analyse, des stratégies peuvent être définies.

On peut citer également les techniques utilisées lors de l'intégration :

- Régressions multiples ;
- les perspectives démographiques.

Annexe 4 : Modules de formation

Introduction

Depuis novembre 2014 une nouvelle mesure de la coopération germano-togolaise a été commanditée par le BMZ pour mieux orienter la planification nationale sectorielle vers les développements démographiques de moyen et à long terme.

La mesure comporte trois domaines de travail :

- 1- Etat des lieux dans les domaines de la collecte, de l'analyse et de l'utilisation de données sociodémographiques,
- 2- Analyse des développements démographiques au Togo de moyen à long terme, particulièrement dans les trois régions prioritaires, et
- 3- Appui-conseil en vue de renforcer la prise en compte de la dynamique démographique dans les stratégies et programmes nationaux sectoriels.

La planification et la mise en œuvre de mesures orientées vers les objectifs d'un développement durable telles qu'elles énoncées par la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) de façon multisectorielle, ont besoin de données sociodémographiques détaillées sur l'état de la population et sur son évolution, ventilées selon l'âge, le sexe, le milieu de résidence et selon les variables socioéconomiques. A cet effet, il s'avère important de renforcer les capacités des cadres de la Direction des Etudes de Population (DEP), de la Direction des politiques, Programmes de Développement (DPPD) et de la Direction des études générales (DEG) en traitement et analyse démographique et à l'intégration des données sociodémographiques dans la planification nationale et sectorielle.

Ces différents modules de formations vont permettre de mettre à niveau les cadres de la Direction Générale de la Planification du Développement (DGPD) sur :

- Les concepts clé en matière d'analyse démographique (composition par sexe et par âge, fécondité et déterminants de la fécondité, mortalité, morbidité, nuptialité, migrations) y compris les notions de transition démographique et de dividende démographique,
- L'interprétation des données démographiques,
- L'intégration des données dans la planification sectorielle et nationale.

Au terme de cette formation, les cadres de la DGPD seront capables de :

- Comprendre les concepts clé d'analyse démographique,
- Lire, analyser et interpréter les données sociodémographiques,
- Maitriser les outils d'intégration desdites données dans la planification nationale et sectorielle.

MODULE I : DEMOGRAPHIE HISTORIQUE DEFINITION ET SOURCES DE DONNEES

I- HISTORIQUE

II- DEFINITION ET SOURCES DE DONNEES

II.1. Définitions

II.2. Sources de données

- Recensement

Nécessité et limites du recensement

Recensements comme bases de sondage

- Les enquêtes

- L'État civil

- Le registre de population

- Les migrations

- Synthèse générale

III- CONCEPTS ET OUTILS DE LA DEMOGRAPHIE

IV- DIFFERENTS TYPES D'ANALYSE

- Analyse longitudinale

- Analyse transversale ou Analyse du moment

V- DIFFERENTS TYPES D'OBSERVATIONS

- Observation continue

- Observation rétrospective

MODULE II : ANALYSE DEMOGRAPHIQUE

I- ANALYSE DE LA MORTALITE

I.1- Les facteurs de mortalité

Les facteurs biologiques

Les facteurs géographiques

Les facteurs socio-culturels

Les facteurs économiques

I.2. La mesure de la mortalité

Les indications de mortalité

Le taux brut de mortalité (TBM)

1. Définition

2. Utilisation du TBM

I.3. La mortalité infantile

I.4. Définition et calcul du quotient de mortalité

I.5. La moyenne ou espérance de vie à la naissance (e_0)

Calcul de e_0

I.6. Morbidité

II- ETUDE DES MARIAGES : LA NUPTIALITE

II.1. Définition

II.2. Mesure de la nuptialité

- Le taux brut de nuptialité

II.3. Evolution de la nuptialité et Structure familial

III- NATALITE ET FECONDITE : Étude des naissances en général

III.1. Définition

III.2. Analyse longitudinale :

III.3. Analyse transversale :

III.4. Descendance finale :

- Indicateur longitudinal

III.5. Indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) :

- Indicateur transversal

III.6. Déterminants de la fécondité :

- Variables intermédiaires :

- Variables indépendantes :

- Indicateur conjoncturel de fécondité (ICF)

IV- MIGRATIONS

IV.1. Définition

IV.2. Calcul des taux de migration (taux d'émigration, d'immigration, taux net de migration etc.)

IV.3 Migration et développement

IV.4 Analyse des facteurs de migration

V- STRUCTURE D'UNE POPULATION SELON LE SEXE ET L'AGE : Pyramide des âges

V.1- Construction de la pyramide des âges et interprétations

V.2- Analyse des facteurs influençant la pyramide des âges

V.3- Exercices pratiques

VI- Evolution d'une population : calcul du taux d'accroissement

I- Définition

II- Calcul du taux d'accroissement

MODULE 3 : DYNAMIQUES DE POPULATION

I- Définition

II- Facteurs de dynamiques de population

- Fécondité et nuptialité

- Éducation

- Santé

- Environnement

III- Présentation modèles de dynamiques des populations

IV- Développement économique et Dynamiques démographique

MODULE 4 : TRANSITION DEMOGRAPHIQUE

I- Définition :

II- Quatre phases dans la transition démographique :

III- Modèles de transition démographique

IV- Avantages liés à la TD

V- Exercices pratiques

MODULE 5 : DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE

I- Définition

II- Facteurs important du processus de dividende démographique

III- Dividende démographique et développement économique

IV- Transition démographique et dividende démographique

V- Structure/âge et dividende démographique

VI- Etude de cas :

- Exemple de la Thaïlande et du Rwanda

- Exemple de la Thaïlande, Togo et du Rwanda

- Exemple de la Thaïlande et du Rwanda

VII- Recommandations : Trois types d'investissements clés pour transformer la structure par âge de la population

MODULE 6 : INTEGRATION DE LA DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES/SECTORIELLES NATIONALES

I- Introduction

II- Définition des concepts clés

III- Cadre général d'intégration de la dynamique des populations

IV- Relation entre dynamiques de population et développement

V- Analyse de la dynamique démographique en liant avec le secteur

VI- Méthodologie et principes à respecter

VII- Processus général d'intégration de la dynamique démographique dans le processus d'élaboration des politiques publiques/sectorielles nationale

Phase 1 : Préparation du processus de planification

Cf. fiche technique de la phase 1

Phase 2 : Analyse diagnostique

Cf. fiche technique de la phase 2

Phase 3 : Choix stratégiques

Cf. fiche technique de la phase 3

Phase 4 : Programmation pluriannuelle

Cf. fiche technique de la phase 4

Phase 5 : Définition des modalités de mise en œuvre et de suivi/évaluation

Cf. fiche technique de la phase 5

Phase 6 : Rédaction et validation

Cf. fiche technique de la phase 6

VII- Etude de cas pratiques d'intégration de la dynamique démographique

VIII- Processus d'intégration des thèmes spécifiques

- Processus d'intégration du genre et culture en relation avec la dynamique démographique dans les politiques publiques

- Processus d'intégration des questions de droits humains en relation avec la dynamique démographique dans les politiques publiques

- Étude de cas pratiques d'intégration des thèmes spécifiques dans la planification en lien avec la dynamique démographique

Table des matières

Sommaire	2
Liste des acronymes et sigles.....	3
Liste des encadrés	4
Liste de tableau	4
Liste des annexes.....	4
Préface	5
Introduction.....	7
Chapitre 1 : Généralités.....	9
1.1. Contexte d'élaboration du guide.....	9
1.2. Objectif général	10
1.3. Objectifs spécifiques	10
1.4. Groupe cible du guide	10
1.5. Définition des concepts clés.....	11
1.6. Les différents types d'intégration.....	13
1.7. Cadre de référence de la dynamique démographique	13
1.8. Structure du guide	14
1.9. Population et développement.....	14
Chapitre 2 : Processus général d'intégration de la dynamique démographique dans le processus d'élaboration des politiques publiques/sectorielles	18
2.1. Phase 1 : Préparation du processus de planification.....	19
2.1.1. Fiche technique 1 : Intégration de la dynamique démographique dans la phase de préparation du processus	19
2.1.2. Description des activités majeures d'intégration.....	20
2.1.2.1. La décision d'élaborer une politique publique	20
2.1.2.2. La mobilisation des ressources.....	20
2.1.2.3. La mise en place du cadre institutionnel	21
2.1.2.4. L'élaboration des termes de référence.....	21
2.1.2.5. La réunion de lancement du processus d'élaboration de la politique publique	22
2.2. Phase 2 : Analyse diagnostique	24
2.2.1. Fiche technique 2 : Intégration de la dynamique démographique dans la phase d'analyse diagnostique	24
2.2.2. Description des activités majeures d'intégration.....	24
2.2.2.1. La réalisation des activités préparatoires au diagnostic.....	24

2.2.2.2. L'état des lieux du domaine	25
2.2.2.3. Le diagnostic institutionnel.....	25
2.2.2.4. L'évaluation des politiques passées.....	25
2.2.2.5. Le diagnostic participatif de la situation	26
- L'identification des problèmes et la priorisation des problèmes	26
- L'analyse des causes.....	28
2.3. Phase 3 : Choix stratégiques.....	30
2.3.1. Fiche technique 3 : Intégration de la dynamique démographique dans la phase de choix stratégique.....	30
2.3.2. Description des activités majeures d'intégration.....	30
2.4. Phase 4 : Programmation pluriannuelle	32
2.4.1. Fiche technique 4 : Intégration de la dynamique démographique dans la phase de définition de mise en œuvre et de suivi évaluation	32
2.4.2. Description des activités majeures d'intégration.....	32
2.4.2.1. Le Programme d'actions prioritaires (PAP)	32
2.4.2.2. Les cadres budgétaires (CDMT, BP, PIP).....	33
2.5. Phase 5 : Définition des modalités de mise en œuvre et de suivi-évaluation .	34
2.5.1. Fiche technique 5 : Intégration de la dynamique démographique dans la phase de définition de mise en œuvre et de suivi évaluation	34
2.5.2. Description des activités majeures d'intégration.....	34
2.5.2.1. Les modalités de mise en œuvre	34
2.5.2.2. La définition des modalités de suivi-évaluation.....	35
2.6. Phase 6 : Rédaction, validation et adoption	36
2.6.1. Fiche technique 6 : Intégration de la dynamique démographique dans la phase de rédaction, validation et adoption	36
2.6.2.1. Rédaction du document de politique.....	37
2.6.2.2. La phase de validation	37
- L'atelier technique de validation	37
- L'atelier national de validation.....	37
- L'approbation de la politique	38
Chapitre 3 : Processus d'intégration des thèmes spécifiques.....	39
3.1. Processus d'intégration des questions d'égalité et équité du genre en relation avec la dynamique démographique dans les politiques publiques.....	39
3.1.1. Définition du genre	39
3.1.2. Processus d'intégration	39
Etape 1 : Définition et délimitation du secteur/domaine concerné	40

Etape 2 : Diagnostic.....	40
Etape 3 : Choix des stratégies	41
3.2. Processus d'intégration des questions des droits humains en relation avec la dynamique démographique dans les politiques publiques	43
3.2.1. Définition des droits humains.....	43
3.2.2. Processus d'intégration	43
Etape 1 : Diagnostic.....	43
Sous étape 1 : Identification des problèmes	43
Sous étape 2 : Analyse des causes	44
Sous étape 3 : Priorisation des problèmes	44
Etape 2 : Choix stratégiques	44
Sous étape 1 : Détermination des stratégies	44
Sous étape 2 : Formulation des objectifs du Secteur/domaine	44
Conclusion.....	45
Bibliographie.....	47
Annexes.....	49
Annexe 1 : Glossaires	50
Annexe 2 : Tableau récapitulatif du processus de prise en compte de la dynamique démographique	56
Annexe 3 : Outils usuels utilisés pour la planification	59
Annexe 4 : Modules de formation.....	65

Contacts :

Ministère de la Planification du Développement

BP 1667 Lomé

Tél. : +228 + 22 21 05 09

Publié par:

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit

Fonds d'Etudes et d'Experts: Promotion de l'intégration de la dynamique démographique dans la planification nationale sectorielle (FEE-DD)

Rue Agbata 620

BP 1510 Lomé

Tél. : +228 22 21 84 27

Version 1, Novembre 2015